

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Béjaia-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : Sciences du langage

**L'usage du français dans l'expression des sentiments chez les
étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa : étude
sociolinguistique et lexico-sémantique.**

Présenté par :

M^{elle} MEDJKOUNE Djazira

Le jury :

M. SEGHIR Atmane, examinateur

M. BEDDAR Mohand, directeur

M. CHERIFI Hamid, président

2016/2017

Remerciements

Tout d'abord, je tiens à exprimer ma plus grande gratitude à Mr M.BEDDAR, pour sa disponibilité, ses orientations précieuses, et ses visions novatrices à l'égard de ce travail de recherche.

Je tiens à remercier spécialement les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce travail.

Mes vifs remerciements vont à l'ensemble de la famille, amis et collègues, qui m'ont apporté leur soutien moral et intellectuel tout au long de ma démarche.

Je désire remercier également toute personne ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

Dieu merci.

Dédicaces

A la mémoire de mon cher père qui aurait été fier de moi aujourd'hui.

Et à la mémoire de mon cher ami et camarade « MAZA Meziane »

(Paix à leurs âmes).

Sommaire

Introduction générale.....	6
Préliminaires	7
1. Motivation du choix de recherche	8
2. Problématique	8
3. Hypothèses	9
4. Corpus et méthodologie de recherche	10
Chapitre 1 : Cadre conceptuel	11
Introduction partielle.....	12
1. Qu'est ce qu'un sentiment ?.....	12
2. Cadre linguistique	13
3. Cadre sociolinguistique.....	19
Conclusion partielle	31
Chapitre 2 : Analyse des données	32
Introduction partielle.....	33
1. Cadre méthodologique	33
Section 1 : Plan d'échantillonnage	37
1. Identification des enquêtes.....	38
Synthèse 1.....	43
Section 2 : Analyse sociolinguistique des données.....	44
1. L'usage des langues chez les kabylophones dans le cadre d'expression des sentiments.....	47
2. Regard analytique du recours à la langue française pour l'expression des sentiments.....	49
3. Les raisons du recours à la langue française pour l'expression des sentiments.....	52
4. Le rôle du français dans l'expression des sentiments	54
Synthèse 2.....	60
Section 3 : Etude lexico-sémantique	60
1. Lexique utilisé pour exprimer le sentiment d'amour.....	62
2. Lexique utilisé pour les sentiments : de colère, de haine et de tristesse.....	64
3. Lexique utilisé pour le sentiment du bonheur.....	71
Synthèse 3	73
4. Représentation du lexique des sentiments.....	73

Synthèse 4.....	77
Conclusion partielle.....	78
Conclusion générale.....	79
Références bibliographiques.....	82
Table des matières.....	87
Annexes	

Introduction générale

1. Préliminaires

La présence de la langue française en Algérie, dans plusieurs secteurs, montre son importance dans la réalité sociale du locuteur, son usage est plus répandu et plus remarquable dans différentes situations de communication, comme le montre le professeur R.SEBAА :

« La réalité empirique indique que la langue française occupe en Algérie une situation sans conteste, unique au monde. Sans être la langue officielle, elle véhicule l'officialité, sans être la langue d'enseignement, elle reste une langue de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux, l'imaginaire collectif. Il est de notoriété publique que l'essentiel du travail dans les structures d'administration et de gestion centrale ou locale, s'effectue en langue française. Il est tout aussi évident que les langues algériennes de l'usage, arabe ou berbère, sont plus réceptives et plus ouvertes à la langue française à cause de sa force de pénétration communicationnelle. »¹.

La langue est un instrument important qui permet d'effectuer une communication entre les individus, dans une ou deux communautés linguistiques données. Son identification n'est pas liée à son statut, elle est en rapport avec son usage dans des situations de communication produites par les locuteurs, elle est le reflet du procédé d'identité sociale ou individuelle comme l'a défini M.BENRABAH dans sa citation :

« La langue est le lieu où s'exprime et se construit le plus profond de la personnalité individuelle et collective. Elle est le lien entre passé et présent, individu et société, conscient et inconscient. Elle est le miroir de l'identité. Elle est l'une des lois qui structurent la personnalité. »².

A cet effet, nous avons mis l'accent sur la communication verbale, qui exprime les comportements émotionnels, en faisant appel à la langue.

Notre principale tâche est l'étude sémantique et sociolinguistique de la langue préférée par les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa pour l'expression des sentiments.

¹ SEBAA, R., « Culture et plurilinguisme en Algérie » in <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le : 10/02/2017.

² BENRABAH, M., « Langue et pouvoir en Algérie », Editions Segquier, Paris, 1999, p09.

Introduction générale

Nous tenterons par notre recherche de mettre en place un modèle sémantique, qui résumerait les pratiques langagières visant à exprimer les comportements affectifs, émotionnels, etc.

Il y aura bien-sûr une perspective sociolinguistique dans notre travail liée à notre enquête de terrain. Cette dernière sera effectuée dans un espace social qui est l'université de Béjaïa.

2. Motivations du choix de sujet

Les raisons fondamentales qui nous ont poussés à choisir ce thème résident dans notre volonté de :

- Déterminer la richesse sémantique du lexique français, dans l'expression des sentiments, chez les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa.
- Analyser et décrire les comportements langagiers des étudiants du français dans l'expression des émotions, d'amour, de colère, etc.

Notre choix des locuteurs algériens kabylophones s'explique par :

Un constat résultant d'une observation participante qui montre que ces derniers emploient des mots appartenant à la langue française, pour l'expression des sentiments.

3. Problématique

Notre recherche vise à vérifier quelle langue domine l'expression des sentiments chez les étudiants kabylophones de l'université de Bejaïa. Si l'usage du français que nous supposons être en position de force est confirmé, nous procéderons à la description sémantique des unités lexicales du français, exprimant les différents sentiments (colère, affection, haine, etc.). Nous analyserons également des phénomènes liés à la notion de valeur attribuée à la langue française.

Notre recherche répondra aux questions suivantes :

- Quelle est la structure sémantique des expressions employées par les locuteurs ?

Introduction générale

- Est-ce qu'il y a un usage exclusif de la langue française pour l'expression des sentiments ? Autrement dit, y a-t-il un lexique français spécifique pour une sémantique particulière dans le français algérien ?

Sous cet axe général, seront abordés plusieurs phénomènes :

- Quelles sont les circonstances qui poussent les locuteurs à faire appel à la langue française, pour traduire leurs sentiments ?
- Est-ce qu'il y a une relation de valeur attribuée à la langue française, dans le registre d'expression des sentiments ?

4. Hypothèses

Nous essaierons d'élaborer des réponses provisoires à notre ensemble d'interrogations ci-dessus, qui peuvent être confirmées ou infirmées, au cours de notre étude :

- Le français est la langue privilégiée dans l'expression des sentiments chez les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa.
- la structure sémantique des mots utilisés par les locuteurs, pour exprimer une situation d'émotion ou de sentiment, est complexe.
- Il existe un usage particulier du lexique du français algérien pour l'expression des sentiments.
- L'expression des sentiments favorise l'usage du français pour plusieurs raisons, qui sont en relation avec la valeur construite inconsciemment par les usagers, à l'égard de la langue française.
- Les locuteurs créent des attitudes diverses vis-à-vis de la langue française, cette dernière est représentée comme un moyen linguistique facilitant l'expression des sentiments, par rapport à la langue maternelle.

5. Corpus et méthodologie de recherche

Notre étude est basée sur des données méthodologiques de la sociolinguistique, en suivant une démarche descriptive et analytique qui sera menée sur le terrain :

« Le but de la recherche scientifique au sein de la communauté est de savoir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement, mais la seule façon d'y parvenir et de les observer systématiquement. »³.

Pour mener à bien notre travail, nous tenons à subdiviser notre étude en deux grands chapitres :

- Le premier chapitre sera exclusivement consacré à l'approche théorique, où nous comptons définir et expliquer les notions de base, et les divers concepts qui sont en relation avec notre sujet de recherche, d'un point de vue théorique.
- Le deuxième chapitre, sera consacré à la mise en pratique des notions théoriques. Nous réaliserons une analyse et une description de notre corpus constitué d'un ensemble de questionnaires distribués aux étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa, comme CALVET le confirme :

« Le questionnaire occupe une position de choix parmi les instruments de recherche mis à contribution par le sociolinguiste, car il permet d'obtenir des données recueillies de façon systématique et se prêtant à une analyse quantitative.»⁴.

- Enfin, nous synthétiserons ce que nous avons obtenu comme résultats sous forme d'une conclusion générale.

³ W.LABOV, « *sociolinguistique* », Ed de Minit, Paris, 1976. p290.

⁴ J.CALVET et P.DUMONT, « *L'enquête sociolinguistique* », Edition l'harmattan, Paris, 1999, p15.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel

Introduction partielle

Dans le but de positionner notre travail de recherche parmi d'autres travaux, et dans le souci de lui donner un cadre conceptuel, ce premier chapitre sera consacré à la présentation de plusieurs notions théoriques en rapport avec notre recherche scientifique. Nous essaierons tout d'abord, d'expliquer, brièvement, la notion de sentiment(s) sous différents angles. Nous mettrons l'accent ensuite, sur quelques notions linguistiques importantes qui interviennent dans l'analyse des données linguistiques recueillies.

Enfin, notre étude exigera la définition des concepts fondamentaux de la sociolinguistique, afin d'appréhender les représentations des locuteurs, quant ils expriment leurs sentiments.

1. Qu'est ce qu'un sentiment (s) ?

Le concept de « sentiment » revoie à l'ensemble des faits affectifs, en rapport avec les sensations et les différentes représentations, qui sont en contact avec l'être humain.

Selon Adam SMITH : « *Chaque Homme sent ses plaisirs et ses peines plus vivement que celles des autres. L'impression qu'il reçoit des premiers, est la sensation originale : l'impression qu'il reçoit des secondes, n'est que l'image réfléchie ou sympathique de cette situation originale : l'un est, en quelque sorte, la substance : l'autre n'est, pour ainsi dire, que l'ombre* »⁵.

C. ANTONIN, quant à lui, il explique que le mot sentiment : « *peut designer : 1° notre capacité de nous affectionner à un objet quelconque, ainsi que la propriété de l'âme d'être affectée de telle ou telle manière : l'amour, la tristesse, la joie, le malaise, l'aspiration, sont du domaine du sentiment pris ce sens ; et c'est son sens propre. 2° On l'emploie quelquefois pour désigner ce que l'on appelle aussi l'intuition* »⁶.

Pour notre part, nous comprenons que la notion de « sentiment » pourrait avoir deux acceptions différentes, l'une revoie au fait que le locuteur relie ses mots expressifs à tel ou tel événement marquant ou un état particulier, ce qui le rend ému, et provoque en lui le sentiment de joie ou de tristesse, etc. mais parfois, la notion de « sentiments » est utilisée pour indiquer un raisonnement spontané, qui se manifeste à l'intérieur de l'individu, c'est une connaissance profonde, non-vérifiable, tel que le sentiment de l'approche d'un danger.

⁵ Adam. SMITH, « *théorie des sentiments moraux ou essai analytique* », Guillaumin et C^{le}, LIBRAIRES, Paris 1860, p 256.

⁶ C. ANTONIN, « *Étude sur Samuel Vincent et sa théologie* », Edition Lausanne, imprimerie Georges BRIDEL, Suisse, 1863, p21.

Donc, nous pouvons dire que les sentiments désignent l'ensemble des faits affectifs, qui sont en rapport avec les sensations et les représentations, ressentis par l'individu.

2. Cadre linguistique

2.1. La notion de signe linguistique

Pour faciliter la compréhension du signe linguistique, nous nous baserons sur les définitions suivantes :

Le signe est représenté avant tout comme un indice qui permet d'identifier et de véhiculer une idée bien précise.

Selon Alain POLGUERE, « Un signe, au sens large, est une association entre une idée (le contenu du signe) et une forme-les termes association, idée (ou contenu) et forme étant pris dans leur acception générale possible »⁷.

Selon F. de SAUSSURE, le signe linguistique est obligatoire pour l'étude du lexique, il déclare, à ce propos, que le signe linguistique est la juxtaposition du concept ou contenu sémantique, nommé « signifié », et de l'image acoustique ou visuelle, appelée « signifiant ».

*« Le signe linguistique unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. Cette dernière n'est pas le son matériel, chose purement physique, mais l'empreinte psychique de ce son, la représentation que nous en donne le témoignage de nos sens ; elle est sensorielle, et s'il nous arrive de l'appeler « matérielle ». »*⁸.

La notion de « signe » indique l'ensemble des deux, il se compose d'un signifiant et d'un signifié, le lien qui les unissent est principalement arbitraire.

A ce propos, F. de SAUSSURE confirme que : « Le lien unissant le signifiant au signifié est arbitraire, ou encore, puisque nous entendons par signe le total résultant de l'association d'un signifiant et d'un signifié : le signe est arbitraire »⁹.

En effet, le recours au signe linguistique est lié à une réalité existante, aux choses qui entourent les locuteurs, appelée « référent ».

⁷ Alain POLGUERE, « *Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales* », les presses de l'université de Montréal, Canada, 1959, p28.

⁸ F. SAUSSURE, « *Cours de linguistique générale* », éd Talantikit, Bejaia, 2002, p101.

⁹ Idem, p103.

Concepts théoriques

Pour cela, il est essentiel d'emprunter la citation de A.LEHMANN et F.MARTIN-BERTHET : « Les signes linguistiques permettent aux locuteurs de parler de la réalité qui l'entoure. Ils ont, en effet, la propriété de pouvoir renvoyer aux objets du monde, extérieurs à la langue ; ces objets sont les référents. »¹⁰.

2.2. La sémantique lexicale

Selon le dictionnaire de l'Analyse du Discours, « le lexique est un ensemble des mots au moyen desquels les membres d'une communauté linguistique communiquent entre eux. »¹¹.

Or, il faut souligner que les mots utilisés par une communauté linguistique dans les différentes situations de communication, ne peuvent pas tous être identifiés par le dictionnaire.

En effet, chaque personne dispose d'un ensemble de mots qui est employé selon différents mode de communication.

A ce propos, J.REY-DEBOVE confirme que : « *En tout état de cause, et quoi qu'en disant les préfaciers, il n'existe pas de Dictionnaire de langue dans lesquels le lecteur trouve à coup sur ce qu'il recherche. Entre les formes effectivement rencontrées en discours et la nomenclature du dictionnaire le plus riche subsiste un abîme impossible à combler, qui fait du Dictionnaire un objet particulièrement décevant.* »¹².

En effet, la sémantique lexicale a pour but l'étude du lexique, elle s'intéresse au sens des mots appartenant à la langue.

Selon C.SCHWARZE : « *La sémantique lexicale est l'étude linguistique du sens des mots, sens d'un mot donné est un potentiel de référence, codé et représenté dans le lexique mental. Dans le discours, la référence s'établit sur la base de trois instances : le sens lexical, l'information fournie par un contexte ou une situation et les connaissances non-linguistiques. Se superpose ainsi à la représentation lexicale, une représentation discursive, souvent modifiée, souvent plus riche.* »¹³.

D'après la citation précédente, la compréhension d'un mot dans un contexte particulier, est associée au lexique mental, à la perception de la situation et les connaissances non-linguistiques.

¹⁰ Alise LEHMAN, Françoise MARTIN-BERTHET, « Introduction à la lexicologie. Sémantique et Morphologie », Edition Armand Colin, Paris, 2005, p12.

¹¹ Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, « Dictionnaire d'Analyse du Discours », Edition Seuil, 2002, p600.

¹² J REY-DEBOVE, cité par Dalila KAABACHE, « *les variations linguistiques des parlers comme source de problèmes d'intercompréhension : cas des étudiants de l'université de Sétif* », Université de Batna, 2010, p55.

¹³ Christoph SCHWARZE, « Introduction à la sémantique lexicale », Edit Tubingen : Narr, Allemagne, 2001, p01.

Concepts théoriques

Il convient de signaler que la sémantique lexicale prend en compte l'analyse et la représentation du sens lexical, et s'occupe des différents types de variations sémantiques et les diverses parties du discours (noms, adjectifs, etc.)¹⁴.

L'intérêt principal de la sémantique lexicale est l'étude des unités lexicales au niveau de leurs sens, elle s'intéresse à la structure sémantique qui organise le lexique.

A cet effet, Alise LEHMAN explique que : « La sémantique lexicale étudie l'organisation sémantique du lexique : elle analyse le sens des mots et les relations de sens qu'ils entretiennent entre eux »¹⁵.

La sémantique lexicale se nourrit de la lexicologie, une branche de la linguistique, qui s'intéresse à l'étude des propriétés des unités lexicales.¹⁶

Comme Catherine FUCHS, le souligne : « La lexicologie est l'étude de la signification des unités qui constituent le lexique d'une langue. À ce titre, elle participe de la sémantique : on peut la dénommer sémantique lexicale, par opposition à la sémantique grammaticale. »¹⁷.

Ce qui veut dire que la sémantique lexicale est liée à la lexicologie, vu qu'elle s'intéresse principalement à l'étude des unités lexicales propres à une langue donnée et les relations de sens qui existent entre elles.

2.2.1. La relation du sens linguistique avec le contexte social

Le sens linguistique est en rapport avec le contexte, dans lequel se trouve chaque individu, appartenant à un milieu social bien particulier, cela veut dire que le sens varie d'un espace social à un autre. Ce dernier est un marqueur distinctif qui crée une tension sociale, identitaire et culturelle.

La connotation, dans le cadre du lexique, englobe différents faits, le mode d'emploi de la langue, identité de chaque groupe social, et l'image culturelle et mentale de chaque espace social, qui est en rapport avec l'emploi de l'unité lexicale dans un contexte bien précis.

Pour A. LEHMAN, F. MARTIN-BERTHET: « la connotation d'un signe représente les valeurs sémantiques secondes qui viennent se greffer sur le sens dénotif. Dans le domaine du lexique, la connotation

¹⁴ Idem, p02.

¹⁵ Alise LEHMAN, Françoise MARTIN-BERTHET, « Introduction à la lexicologie. Sémantique et Morphologie », édition. Armand Colin, Paris, 2005, p13.

¹⁶ Alain POLGUERE, « Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales », les presses de l'université de Montréal, Canada, 1959, p 03.

¹⁷ Catherine FUCHS, « LINGUISTIQUE - Domaines », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines/>, consulté le 6 février 2017.

Concepts théoriques

*recouvre différents faits : registre de langue(...), contenus affectifs propres à un individu (...), représentations culturelles et idéologiques liées aux contextes d'utilisation de l'unité lexicale ou en rapport avec les référents. »*¹⁸.

La parution de la notion de « connotation » remonte à l'année 1933, grâce à Bloomfield, qui la introduit comme concept de la linguistique, elle opère dans le cercle de la sémantique, comme une composante qui permet de détecter le sens, hors de la dénotation.¹⁹

Selon D. BOLLINGER, les lexies d'une langue sont régies par la manière de percevoir l'environnement, il est influencé par le concept de connotation²⁰.

De ce fait, on comprend que la connotation est en rapport avec le registre employé par chaque individu, elle possède une dimension virtuelle instable.

2.2.2. Les relations en sémantique lexicale

L'étude de la structuration du lexique en linguistique permet de mettre en lumière les relations de sens qui existent entre les mots.

2.2.3. La relation hiérarchique (relation verticale)

2.2.3.1. Hyperonyme/ Hyponyme

L'hyponyme et l'hyperonyme possèdent une relation de réciprocity sémantique, qui existe entre les différentes lexies. A partir de ces concepts, nous pourrions structurer une hiérarchie sémantique des mots, du général au particulier.

L'hyperonyme est un mot plus général qui englobe les mots plus spécifiques, appelés hyponymes, cela permet de construire un rapport de hiérarchie entre les mots.

Pour mieux comprendre les deux notions, nous avons eu recours au schéma de C.SCHWARZE : « Soit deux termes, a et b, désignent les classes d'objets A et B

¹⁸ Alise LEHMAN, Françoise MARTIN-BERTHET, « *Introduction à la lexicologie. Sémantique et Morphologie* », Edition. Armand Colin, Paris, 2005, p15.

¹⁹ Philippe DUBOIS, « *Connotation* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/connotation/>, consulté le 3 février 2017.

²⁰ D. BOLLINGER, « *Aspect of language* », Edition, Brace and World, New York et al. , Harcourt, 1968, cité par Alain POLGUERE, « *Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales* », les presses de l'université de Montréal, Canada, 1959, p106.

Concepts théoriques

respectivement. Si A inclut B, on dit que b est un hyponyme de a. Inversement, dans la même situation, a est l'hyperonyme de b »²¹.

Donc, la structure hiérarchique, créée par la relation d'hyponymie et d'hyperonymie, permet de produire une classe supérieure, en arrivant à une classe inférieure.

2.2.4. La relation d'équivalence (relation horizontale)

2.2.4.1. Synonymie

On dit que deux mots sont synonymes, lorsqu'ils possèdent un seul signifié et plusieurs signifiants, ils se distinguent des homonymes, qui renvoient à un même signifiant et des signifiés différents.

La synonymie désigne un rapport de sens entre les unités lexicales, leur substitution est liée au contexte.

Lorsque, deux mots sont synonymes, sans avoir recours au contexte, on parle de la synonymie absolue ou totale.

Tandis que la synonymie de type partiel ou contextuel, elle est en rapport avec le contexte, elle varie selon les différences de sens des unités polysémiques²².

D'après A.LEHMANN et Françoise MARTIN-BERTHET : « *Les différences d'emploi entre les unités ont pour effet de restreindre la synonymie à sous-ensemble de contexte communs : deux mots sont synonymes dans certains environnements et non dans d'autres. Ce phénomène, en grande partie dû à la polysémie, est appelé synonymie contextuelle ou partielle.* »²³.

Dans l'ensemble, nous pouvons dire que la synonymie désigne une relation de ressemblance sémantique entre deux mots ou plus, qui possèdent une signification très semblable.

La synonymie absolue est très rare, autrement dit, il existe toujours un degré de divergence entre les unités lexicales. Elles se différencient principalement, selon la situation, le

²¹ Christoph.SCHWARZE, « *Introduction à la sémantique lexicale* », Edition Tubingen :Narr, Allemagne, 2001,p12.

²² Joëlle GARDES-TAMINE. « *La Grammaire. 1/ Phonologie, morphologie, lexicologie* », Edition Armand Colin, Paris, 1990, p108.

²³ Alise LEHMAN, Françoise MARTIN-BERTHET, « *Introduction à la lexicologie. Sémantique et Morphologie* », édition. Armand Colin, Paris, 2005, p60.

Concepts théoriques

registre de langue de chaque individu, l'évolution de la langue, etc. Aussi, elles peuvent être liées directement au signifié lui-même.

« *La synonymie est donc à la fois large et étroite, large, puisqu'elle s'applique essentiellement aux unités lexicales, mais peut s'envisager pour d'autres éléments linguistiques qui portent du sens, large également, puisque la synonymie lexicale, telles que nous l'avons entendu, recouvre une zone vaste, allant des synonymes si partielles qu'elles sont à peine des synonymes, jusqu'à l'idéal rare de synonymie absolue.* »²⁴.

2.2.4.2. Monosémie/ Polysémie

D'après la définition de Michel BRAUDEAU : « La polysémie est la propriété qu'ont certains signes de la langue d'offrir plusieurs sens : « violon » désigne un instrument de musique, celui qui en joue, une prison. Aux unités polysémiques s'opposent les unités monosémiques (la plupart des termes scientifiques).»²⁵ .

La monosémie concerne un mot n'ayant qu'un seul sens, ces termes sont souvent employés dans un cadre très restreint. Contrairement à la polysémie, elle désigne un mot ayant plusieurs significations et divers signifiés.

Et ceci d'après la citation suivante : « *Le mot polysémique (ou polysème) s'oppose, par définition, au mot monosémique. Il présente une pluralité d'acceptions(ou sémèmes) correspondant à des emplois différents (un même signe pour plusieurs signifiés ; les acceptions d'un polysème sont reliées entre elles.* »²⁶.

De plus, il faut souligner que la signification d'un mot est liée au contexte où il est intégré.

Pour cela, l'unité monosémique est souvent en contradiction avec l'unité polysémique. Dans le but de comprendre cette dernière, nous avons fait recours à la définition suivante : « Il y a polysémie lorsqu'un mot donné a plusieurs sens qui sont reliés entre eux de manière évidente »²⁷.

²⁴ Claude MOUSSY, « *les problèmes de synonymie en Latin* », Edition presse Universitaire de la Sorbonne, Paris, 1992, p44.

²⁵ Michel BRAUDEAU, « *Polysémie* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/polysemie/>, consulté le 3 février 2017.

²⁶ Alise LEHMAN, Françoise MARTIN-BERTHET, « *Introduction à la lexicologie. Sémantique et Morphologie* », édition. Armand Colin, Paris, 2005, p71.

²⁷ Christoph SCHWARZE « *Introduction à la sémantique lexicale* », Edition Tubingen :Narr, Allemagne, 2001, p72.

3. Cadre sociolinguistique

3.1. Le contexte sociolinguistique en Algérie (pays plurilingue)

La situation sociolinguistique de l'Algérie est assez diversifiée et ambiguë, mais aussi, intéressante et importante, son emplacement stratégique et sa situation géographique fait d'elle une région ciblée par plusieurs conquêtes et invasions, ce qui a induit un véritable changement au niveau de son paysage sociolinguistique.

En effet, les usages linguistiques de cette société se caractérisent par une coexistence de plusieurs langues et de nombreuses variétés : la langue berbère, la langue arabe (arabe dialectal/classique) et la langue française, ce qui nous laisse dire que l'Algérie est un pays bi-plurilingue.

Comme le déclare R.SEBBAA : « *L'Algérie se caractérise, comme on le sait, par une situation de quadrilinguïté sociale: arabe conventionnel / français / arabe algérien / tamazight. Les frontières entre ces différentes langues ne sont ni géographiquement ni linguistiquement établies. Le continuum dans lequel la langue française prend et reprend constamment place, au même titre que l'arabe algérien, les différentes variantes de tamazight et l'arabe conventionnel redéfinit, de façon évolutive les fonctions sociales de chaque idiome. Les rôles et les fonctions de chaque langue, dominante ou dans ce continuum s'inscrivent dans un procès dialectique qui échappe à toute tentative de réduction.* »²⁸.

Donc, l'Algérie possède plusieurs idiomes et de nombreux registres, propres à chaque langue.

Dans ce sens, A.AREZKI déclare que : « l'Algérie, comme bon nombre de pays, dans le monde, offre un panorama assez riche en matière de multi ou plurilinguïsmes. »²⁹.

Dans cette optique, nous avons décidé qu'il est nécessaire de parler de la langue acquise en premier lieu, dite langue maternelle, et la langue apprise avec le temps ou la langue étrangère.

La langue maternelle est acquise par le locuteur dès son enfance, elle est non-guidée, renvoie à des besoins naturels et des motivations assez fortes, notamment objectives.

Dans certains cas, l'enfant peut adopter plus d'une seule langue maternelle, cela peut s'expliquer par son environnement et son entourage familial, le cas d'un enfant issu d'un mariage mixte, dans ce cas, il se retrouve nanti dès la naissance d'une double culture.

²⁸ Rabeh SEBAA: « *Culture et plurilinguïsmes en Algérie* ». In: TRANS. Internet-Zeitschrift für Kulturwissenschaften. No. 13 /2002.www: <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le : 10/02/2017.

²⁹ Abdenour AREZKI, « *le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* », Université A.MIRA, Bejaia, Algérie, 2007, p22.

Concepts théoriques

Il faut préciser que le concept de langue maternelle peut être remplacé par d'autres syntagmes, comme : la langue mère, le parler usuel au quotidien, la langue communautaire, etc. Mais, dans notre cadre, la langue maternelle est identifiée par la langue première (L1).

« La réalité sous-jacente à la notion de langue maternelle est variable et instable, quand elle n'est pas confuse et sans valeur pratique. »³⁰.

Quant à la langue apprise avec le temps, elle renvoie à des motivations subjectives, sa place se différencie par rapport à la langue maternelle.

La langue étrangère, est en rapport avec le processus d'apprentissage, guidé, implique un milieu institutionnel, non-naturel (établissement scolaire, école privée, etc.).

Dans certaine situation, une langue étrangère n'est pas liée au mot 'étranger', elle est concrètement considérée comme un instrument qui permet de réaliser une communication,.

Or, elle est souvent vue, par l'Etat, comme une langue qui n'appartienne pas à sa société, elle n'est pas une langue seconde ou maternelle, mais une langue étrangère.

3.2. Les langues en Algérie

3.2.1. L'arabe

L'arabe, en Algérie, est connu par deux grandes variétés : l'arabe classique et l'arabe dialectal.

L'arabe classique

L'arabe classique est considéré comme une langue noble, liée à la religion, souvent réservée pour les études coraniques et la poésie arabo-musulmanes.

Comme l'affirme A.AREZKI : « La langue arabe, dite : arabe classique, coranique, standard, littéraire ou moderne, doit sa présence à l'islam auquel elle sert de courroie de transmission. Associée à la religion, langue de la révélation du Coran. »³¹.

Depuis l'indépendance, En 1962, l'arabe classique est reconnu comme une langue officielle et nationale, vue comme axe majeur du savoir, principalement, dans le cadre administratif et éducatif, ainsi que, dans les institutions politiques.

³⁰ William MACKEY « *langue maternelle, langue première, langue étrangère* », in MOREAU Marie-Louise (et al), « *Sociolinguistique, les concepts de base* », Edit Margada, Sprimont, 1997, p184.

³¹ Arezki ABDENOUR, « *le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* », Université A.MIRA, Bejaia, Algérie, 2007, p22.

Concepts théoriques

Malgré l'existence de cette variété, en Algérie, elle reste réservée qu'aux décideurs politiques, non-pratiquée dans la vie quotidienne des Algériens.

Dans ce sens, G. GRANDGUILLAUME confirme que : « (...) sans référence culturelle propre, cette langue est aussi sans communauté. Elle n'est la langue parlée de personne dans la réalité de la vie quotidienne (...) derrière cette langue 'nationale', il n'y a pas de « communauté nationale » dont elle serait la langue tout court, dont elle serait bien sur la langue maternelle. »³².

L'arabe dialectal

L'arabe dialectal prend une place majoritaire en Algérie, il est particulièrement pratiqué dans la vie courante des Algériens, son usage est vu comme un dialecte, utilisé par la plupart de la population, dans les situations informelles, également dans la musique des jeunes (chanson du Rai, Rap, etc.), etc. Elle est la langue populaire et maternelle de la plus grande tranche des Algériens.

Cette variété ne dispose d'aucun statut officiel, malgré qu'elle soit considérée comme un moyen de communication efficace entre les individus.

D'après R.CHIBANE : « malgré l'importance numérique de ces locuteurs, et son utilisation dans différentes formes d'expression culturelle (le théâtre et la chanson), l'arabe dialectal n'a subi aucun processus de codification ni de normalisation. »³³.

3.2.2. Le berbère (tamazight)

Depuis des millénaires, le berbère a été une langue parlée par les habitants du Nord de la Tripolitaine à l'Atlantique. A l'origine, cette langue fait partie de la famille chamito-sémitique, par la suite, elle a pris une place importante dans la population algérienne, reconnue comme une langue nationale et officielle en 2016³⁴, elle est la langue d'un nombre assez intéressant d'Algériens.

³² G.GRANDGUILLAUME, « Arabisation et politique linguistique au Maghreb », Edition Maisonneuve et Larose, Paris, 1983, p11.

³³ R.CHIBANE, « Etude des attitudes et de la motivation des lycées de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée de Lala Fatma N'soumer », mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou, 2009, p20.

³⁴ Article 3 Bis de l'avant-projet de constitution), in : www.tsa-algerie.com/20160105/contitution/, consulté le : 24/12/2016.

Concepts théoriques

A ce propos, S.CHAKER affirme que : « Pour l'Algérie, les pourcentages de l'ordre de 25 à 30% de berbérophones, retenus pendant la période coloniale, sont actuellement rejetés comme nettement surévalués. Par contre, les 17,8% de berbérophones que donne le recensement algérien de 1966 sont très certainement au dessous de la réalité (...) en tout état de cause on peut admettre que l'ensemble de berbérophones ne doit représenter un pourcentage minimum de 20% de la population algérienne. »³⁵.

Elle se présente sous forme d'une multiplicité de variétés :

Le kabyle : les usagers de cette variété résident généralement en Kabylie, un dialecte de la région de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Boumerdes, ainsi que Sétif et Alger. D'après S.CHAKER :
« En Algérie, la principale région berbérophone est la Kabylie. D'une superficie relativement limitée mais très densément peuplé, la Kabylie compte à elle seule probablement plus de deux tiers de berbérophones algériens. »³⁶

Le Chaoui : une variété de la région l'Aurès, parlé par les chaouis, elle englobe les endroits de l'Est du pays comme : Beskra, Oum El Bouaghi, Batna et Ain Baïda, Khenchela, etc.

Le Targui (Tamachakt) : le parler des touaregs, couvre la partie du sud du pays (Hoggar et Tassili).

3.2.3. Le français

Le français est la première langue étrangère qui s'est intégrée dans la société algérienne, une langue de travail, de gestion et du savoir, elle est une langue appartenant à la famille indo-européenne, propre au pays d'Europe, d'Amérique et certaines régions d'Afriques.

La cohabitation de cette langue en Algérie, remonte à la colonisation française, en 1830 jusqu'à 1962. Malgré l'implantation de la politique d'arabisation qui fait de l'arabe classique un instrument important dans les différents domaines ainsi que dans le système éducatif, Après l'indépendance, aujourd'hui, le français s'est élargé dans le secteur économique, administratif et celui du commerce, notamment sa présence dans la presse écrite francophone, 75% des journaux français destinés aux locuteurs Algériens.

Sa présence s'explique également par les médias, les chaînes de télévisions et de radio francophones, permettant au français de se propager dans la société algérienne.

³⁵ Salem CHAKER, « Manuel de linguistique berbère », Edition Bouchéne, Alger, 1991, p08.

³⁶ Idem.

Concepts théoriques

A cet égard, R.SEBAА affirme que : « 60% de la population algérienne peuvent être considérés comme francophones « réels » ou « occasionnels », soit 30% sont considérés comme francophones « réels » et le même pourcentage d'individus c'est-à-dire également 30% forme la catégorie des francophones occasionnels. »³⁷.

Nous entendons par l'expression « francophones réels », les locuteurs qui maîtrisent le français, et qui la parlent quotidiennement.

Tandis que, les « francophones occasionnels », sont les sujets parlant qui recourent au français selon les situations de communication.

Nous pouvons trouver aussi, des « francophones passifs », dont les locuteurs comprennent la langue, mais ils ne la pratiquent pas.

De plus, elle prend une position forte et prépondérante dans l'enseignement supérieur et dans l'école fondamentale : « *en effet, nombre d'Algériens possèdent quelques notions de français, reçoivent les programmes français de télévision et gardent des relations avec les émigrés installés en France. Par ailleurs, beaucoup de professeurs et d'instituteurs ont fait leurs études en français et les universités françaises accueillent encore des Algériens.* »³⁸.

Malgré l'ambition du départ des décideurs politiques, qui font de l'arabe, l'unique pilier de l'Etat Algérien, dont ils imposent une politique linguistique monolingue, en se focalisant sur l'usage de l'arabe classique, considérée comme langue nationale et officielle, le recours au français reste extrêmement répandu dans le pays, souvent présent dans plusieurs secteurs, à savoir, médiatique, social, éducatif, administratifs, etc.

3.2.4. L'anglais

L'anglais est considéré comme une deuxième langue étrangère en Algérie, après le français, une langue internationale, utilisée dans le cadre de recherche scientifique, qui ne possède pas un nombre assez élevé d'usagers algériens.

3.3. Contact de langues et ses phénomènes

D'une manière générale, selon le dictionnaire de linguistique, le contact de langues : « *est une situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme ou en pose les problèmes. Le contact de langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés*

³⁷ Rabeh.SEBAА, « *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée* », Edition Dar el gharb, 2002, p50.

³⁸ Patrick.EVENO, « *L'Algérie* », Le Monde des Editions, Paris, 1994, p103.

Concepts théoriques

linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. C'est là, notamment, le contact de langues des pays frontaliers (...) Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplaçant, par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une autre langue que la sienne. D'une manière générale, les difficultés nées de la coexistence dans une région donnée (ou chez un individu) de deux ou plusieurs langues se résolvent par la commutation ou usage alterné, la substitution ou utilisation exclusive de l'une des langues après élimination de l'autre ou par amalgame, c'est-à-dire l'introduction dans des langues de traits appartenant à l'autre.»³⁹.

D'après les propos rapportés précédemment, nous comprenons que le contact de langues est l'une des causes de l'apparition de plusieurs phénomènes, à savoir, le bilinguisme, le plurilinguisme, l'alternance codique, etc.

Il est important de signaler que le contact de langues touche la plupart des pays, il existe souvent une diversité de réalisation du discours et d'échangeurs de sujets, possédant plusieurs langues.

Louis-Jean CALVET, nous informe sur ce fait qui : « Il y aurait, à la sur du globe, entre 6000 et 7000 langues différentes et environ 200 pays. Un calcul simple nous montre qu'il y aurait théoriquement environ 30 pays, et si la réalité n'est pas à ce point systématique (certains pays comptent moins de langues, et d'autres beaucoup plus), il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse.»⁴⁰.

Dans la présente étude, notre réflexion se porte sur la situation sociolinguistique en Algérie, dont, on trouve plusieurs langues en présence.

Khaoula TALEB-IBRAHIMI Souligne que : « Les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrites, utilisées, en l'occurrence l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une cohabitation difficile marquée par le Rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante et têtue stigmatisation des parlers populaires.»⁴¹.

³⁹ J.DUBOIS & AL, « Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage », Edition Larousse, Paris, 1994, p115.

⁴⁰ Louis-Jean CALVET, « la sociolinguistique, que sais-je ? », Edit PUF, Paris, 1993, p17.

⁴¹ K.TALEB-IBRAHIMI, « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme, Université de Grenoble 3, France, 1998, p22

3.3.1. Bilinguisme/Plurilinguisme

Le bilinguisme est l'une des principales conséquences du contact des langues, détermine le fait qu'un sujet parlant alterne deux langues concurremment, celui-ci est qualifié de bilingue.

D'après W.F. MACKEY, le bilinguisme est : « un phénomène mondial. Dans tous les pays on trouve des personnes qui utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins dans divers contextes. Dans certains pays pour être considérée comme instruite, une personne doit posséder plus de deux langues. »⁴².

Partant de cette définition, nous pouvons constater que le bilinguisme est un phénomène présent, également, en Algérie, dans la mesure où les sujets parlants emploient deux langues différentes parallèlement, à savoir, l'arabe avec le français, ou bien, le berbère avec l'arabe, ou le mélange entre le berbère et le français.

La notion de « bilinguisme », dans un sens plus réduit, concerne un locuteur bilingue qui possède une compétence linguistique parfaite dans les deux langues.

Or, Dans un sens plus large, on peut qualifier une personne comme bilingue, lorsqu'il pratique deux langues, tour à tour pour les besoins de son expression, dans certains cas, on peut bien constater que le recours à ces deux idiomes se fait d'une manière illégale.

Le phénomène de plurilinguisme peut dépasser le bilinguisme, dans le fait qu'une situation linguistique constitue un locuteur ou un groupe social qui pratiquent plusieurs langues alternativement. De ce fait, nous pouvons dire que les deux notions de « bilinguisme » et de « plurilinguisme » : « restent très générales et désignent sans distinction les usages variables de deux ou de plusieurs langues par un individu, par un groupe ou par un ensemble de populations. »⁴³.

Nous pouvons trouver à la fois le concept de bilinguisme et celui de plurilinguisme, Dans les différentes situations de communications, élaborées par le sujet parlant.

A ce propos, C.BAYLON souligne que : « Pour désigner que l'individu ou le groupe qui utilisent deux ou plusieurs langues sont ceux de bilingue et de bilinguisme, termes qui tendent à être supplantés par les termes plus généraux de plurilingue et de plurilinguisme. »⁴⁴.

⁴² William Francis. MACKEY, cité par Marie-Louise MOREAU, « *Sociolinguistique Concept de base* », Edition MARDAGA, Belgique, 1997, p61.

⁴³ TABOURET-KELLER, GARDNER-CHLOROS, « *Plurilinguisme* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/plurilinguisme/>, consulté le 10 mars 2017.

⁴⁴ C. BAYLON, « *Sociolinguistique, société, langue et discours* », Nathan Université, Paris, 1996, p309.

En effet, l'Algérie, comme on le sait, est un pays marqué par le plurilinguisme et le bilinguisme.

BENRABAH cite que : « (...) *La pratique, dictée par de besoins immédiats de communication, produit une situation de convivialité et de tolérance entre les langues en présence : arabe algérien, berbère et français. Dans les rues d'Oran, d'Alger ou d'ailleurs, l'Algérien utilise tantôt l'une, tantôt l'autre, tantôt un mélange des deux ou trois idiomes.* »⁴⁵.

3.3.2. Mélange de langues (Code mixing)

Nous entendons par la notion de « code mixing » ou de « mélange de langues », une stratégie de communication propre au bilingue, dans laquelle, il emploie deux langues différentes, d'une manière équilibrée, dont, il possède la compétence de mêler les bases et les règles internes de deux langues distinctes. A ce propos, Philippe BLANCHET souligne que le concept de code mixing est une technique de communication « caractérisée par le transfert d'une langue Ly dans la langue Lx. »⁴⁶.

De ce fait, nous comprenons que dans le mélange de codes, le locuteur recourt à l'utilisation des éléments, des différents niveaux linguistiques, appartenant aux deux codes divergents, un moyen linguistique qui permet au locuteur d'entremêler deux ou plusieurs langues, dans le but d'exprimer son opinion ou ses pensées, ou dans l'objectif de faire comprendre son message à son interlocuteur.

3.3.3. Alternance codique (Code switching)

Alternance codique ou code switching est un type de contact de langues, qui découle du phénomène de plurilinguisme ou de bilinguisme, l'une des manifestations du parler bilingue, utilisé, à l'écrit ou à l'oral. C'est un type d'interaction entre deux ou plusieurs langues en parallèle, au sein d'un même énoncé ou d'un échange verbal.

Il faut savoir que JJ.GUMPERZ est le premier linguiste qui s'est intéressé à ce phénomène linguistique, il déclare que : « l'alternance codique dans la conversation peut se

⁴⁵ M.BENRABAH, « *Langue et pouvoir en Algérie* », Editions Seguiet, Paris, 1999, p146.

⁴⁶ Philippe. BLANCHET, « *La linguistique de terrain, méthode et théorie* », presses universitaires Rennes, France, 1997, p26.

Concepts théoriques

définir comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passage où le discours appartient à deux systèmes ou sous- systèmes grammaticaux différents.»⁴⁷.

En même temps, nous pouvons dire que les deux notions, « code switching » et « code mixing », s'inscrivent, les deux, dans le bilinguisme et le plurilinguisme, ils représentent une ambiguïté de signification, il est difficile de faire une distinction claire entre eux, le premier concerne un sujet bilingue qui effectue une communication, en ayant recours, fréquemment, à la langue source, ainsi qu'à la langue cible, dont, nous concevons, dans certains cas, que cette juxtaposition se fait d'une manière naturelle ou habituelle.

De ce fait, P. GARDNER CHLOROS explique que : « La distinction entre code switching et code mixing est difficile à comprendre puisque la définition du premier est donnée en termes psychologiques et celle du deuxième en termes linguistiques.»⁴⁸.

Pour JJ. GUMPERZ, il existe deux types d'alternance codique, qui sont : situationnelle et conversationnelle ou bien métaphorique⁴⁹.

- **L'alternance codique situationnelle**, est en rapport avec la production d'une situation de communication, en juxtaposant deux langues différentes, elle est liée à l'interlocuteur et à la thématique abordée.

- **L'alternance codique conversationnelle**, est employée dans une conversation, par un sujet bilingue, le passage d'une langue à un autre se réalise d'une manière spontanée, dans une même communication, ou échange verbal, dans ce cas, le recours à un autre code, se fait inconsciemment.

Quant à S. POPLACK(1980), il distingue trois types d'alternance codique⁵⁰ :

- **L'alternance codique dite intra-phrastique**, c'est la combinaison des règles internes et des structures syntaxiques à l'intérieur d'une même phrase.

- **L'alternance codique inter-phrastique**, lorsque un sujet bilingue alterne des segments d'une phrase ou d'un discours, dans le but de passer son message.

⁴⁷ J. J. GUMPERZ, « *La sociolinguistique interactionnelle : Approche interprétative* », Edit L'Harmattan, Paris, 1983, p57.

⁴⁸ P. GARDNER CHLOROS, cité par Sarra Fatima ABBACI, « *Procédés linguistiques et stratégies discursives des médias en Algérie. Cas de l'émission algérienne « Hwalenas » de la chaîne Dzair TV Etude Sociolinguistique* », Université ABOU-BAKR BELKAID, Tlemcen, 2014, p49.

⁴⁹ J.J. GUMPERZ, cité par M.Z. ALI BENCHERIF, « *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés* », Université de Tlemcen, [http : tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../Thèse de doctorat_ Ali-Bencherif, 2007, P.45-51](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../Thèse_de_doctorat_Ali-Bencherif_2007_P.45-51). Consulté le : 15/02/2017.

⁵⁰ Shana POPLACK, cité par M.Z. ALI BENCHERIF, « *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés* », Université de Tlemcen, in [https://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../Thèse de doctorat_ Ali-Bencherif, 2007, P.48](https://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../Thèse_de_doctorat_Ali-Bencherif_2007_P.48). Consulté le : 25/02/2017.

- **L'alternance codique extra-phrastique**, le recours à des segments alternés, produit par le locuteur, dont, il insère dans sa langue A des proverbes, des expressions idiomatiques, etc. appartenant la langue B.

3.4. Les attitudes et les représentations linguistiques

3.4.1. Les attitudes

La réalité de la maîtrise de la langue n'est pas identifiée selon sa classe ou son statut, elle dépend de son utilisation dans les différentes situations de communication, ce qui nous a permis d'assister au phénomène d'attitude et de représentation, que les locuteurs attribuent à une langue donnée.

Les définitions du concept « attitude » sont nombreuses et variées, elles sont en rapport avec leurs utilisations dans les différents domaines, d'une manière générale, en sociologie, ce terme veut dire : « une disposition mentale, d'ordre individuel ou collectif, explicative du comportement social. »⁵¹.

En sociolinguistique, cette notion désigne les jugements de valeur, que le locuteur cède aux différentes langues, en usage, elle guide les comportements langagiers des locuteurs, ces derniers évoluent et donnent des dénominations aux différentes productions langagières.

Dans ce sens, J-L CALVET souligne que : « *les attitudes linguistiques renvoient à un ensemble de sentiments que les locuteurs approuvent pour les langues ou une variété d'une langue. Ces locuteurs jugent, évaluent leurs productions linguistiques et celles des autres en leur attribuant des dénominations. Ces derniers relèvent que les locuteurs, en se rendant compte des différences phonologiques, lexicales et morphologiques, attribuent des valeurs appréciatives ou dépréciatives à leur égard.* »⁵².

3.4.2. Les représentations

Dans une perspective sociolinguistique, ce phénomène est en relation avec l'image construite envers une langue donnée, il change d'une communauté à une autre, en présence du plurilinguisme, un ensemble d'individus qui partagent les mêmes habitudes sociales et culturelles.

Pour H.BOYER, les représentations désignent : « *l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues qu'ils pratiquent, qu'il s'agisse de valeurs d'esthétique, ce sentiment normatif ou plus*

⁵¹ A.AKOUN.A et P.ANSART, « Dictionnaire de la sociologie », Le Robert, Edit Seuil, Paris, 1999, p184.

⁵² Louis-Jean CALVET, « *la sociolinguistique, que sais-je ?* », Edit PUF, Paris, 1993, p46.

Concepts théoriques

largement métalinguistique, Elles permettent de sortir de l'opposition radicale entre le « réel », les faits objectifs dégagés par la description linguistique et idéologiques. »⁵³.

Par ailleurs, il est important de noter que ce concept est en rapport avec les sciences humaines, lié au contact de langues, et au registre de langues, employé par les locuteurs.

B. MAURER et P. DUMONT soulignent que les représentations sont un pilier très important dans le domaine de la sociolinguistique, dont, il existe un rapport réciproque entre les pratiques linguistiques et les représentations. , ils citent que :

« Cette relation n'est pas à sens unique, les représentations étant conçues comme le reflet des pratiques. Il y a au contraire détermination réciproque par action en retour des représentations sur les pratiques. La relation entre les deux termes est dialectique, ils se déterminent mutuellement : les représentations, nées des pratiques, les informent en retour et les orientent, puis elles évoluent en conséquence et ainsi de suite. »⁵⁴.

Il faut savoir que la construction des représentations s'exprime par les deux notions : préjugé et stéréotype.

3.5. Les préjugés et stéréotypes

Les préjugés et les stéréotypes sont des jugements idéologiques, d'un groupe ou d'une communauté, collectivement partagés, ces types de jugements peuvent être portés sur un sujet, un objet ou une langue donnée.

D'une manière globale : *« Les préjugés et les stéréotypes apparaissent comme des manifestations de la mentalité collective : ces produits de pensée, collectivement élaborés, révèlent un instant t de l'histoire du groupe, le point de vue dominant des membres de la communauté relativement à certains thème ou objets sociaux. »⁵⁵.*

Les stéréotypes sont partagés par les membres d'un même groupe, ils possèdent tous un même jugement, à l'égard : d'une chose, un sujet, une langue donnée, etc. On peut dire que les stéréotypes changent d'une communauté à une autre, ou d'un groupe à un autre. Ils reflètent, en quelques sortes, un type de jugement qui se compose d'une image stable et fixée dans la mentalité collective d'un groupe donné.

⁵³ Henry. BOYER, cité par F.CHERIGUEN, « *Les enjeux de la nomination des langues de l'Algérie contemporaine* », Edit Harmattan, Paris, 2007, p19.

⁵⁴ P.DUMONT et B.MAURER, « *sociolinguistique du français en Afrique francophone* », EDICEF/AUPELF, Paris, 1995, p101.

⁵⁵ Cécile PETITJEAN, « *Les représentations linguistiques et plurilinguisme* », Université de Provence-Aix-Marseille 1 ; Université de Neuchâtel, 2009, p53, in : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00442502>, Consulté le : 14/03/2017.

Concepts théoriques

En effet, la préférence d'usage d'une langue donnée dépend de l'évaluation de la pensée stéréotypique, cette dernière permet d'exprimer et de justifier les préjugés, La pensée préjudicative : « constitue, comme son nom l'indique, un jugement pré-élaboré tenant lieu de dénominateur commun à un groupe donné. Chaque composante de la communauté peut entendre et transmettre à son tour un énoncé préjudicatif sans avoir chercher de justification ou d'explication pour l'accepter. »⁵⁶(53 :2009).

Les préjugés sont créés par anticipation, ce sont des jugements préconçus, qui peuvent être positifs ou bien négatifs. Ces derniers sont utilisés d'une manière habituelle et automatique, sans pouvoir confirmer ou rejeter l'évaluation adoptée collectivement.

3.6. L'insécurité linguistique

Les locuteurs tentent de recourir à un usage d'une langue, jugée supérieure ou prestigieuse, lorsqu'ils se sentent en insécurité linguistique, dans le but de montrer leur classe sociale au regard d'autrui.

Dans certaines situations, d'autres locuteurs préfèrent adopter leur propre langue, sans recourir à une autre, parce qu'ils voient que leur usage correspond à la norme, c'est-à-dire qu'il est plus correcte et régulier.

Dans ce sens, L-J CALVET explique que : « on parle de sécurité linguistique lorsque, pour des raisons sociales variées, les locuteurs ne se sentent pas mis en question leur façon de parler, lorsqu'ils considèrent leur norme comme la norme. A l'inverse, il y a insécurité linguistique lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme eu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. »⁵⁷.

Quant à M.FRANCARD, il souligne que : « les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominant le marché linguistique, L'état de sécurité linguistique coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils n'ont pas conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité. »⁵⁸.

En somme, nous pouvons dire que les concepts de représentations, d'attitudes, de stéréotypes, et de préjugés occupent une place primordiale dans le domaine de la

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ Louis Jean CALVET, « la sociolinguistique, que sais-je ? », Edit PUF, Paris, 1993, p 50.

⁵⁸ M.FRANCARD, « Insécurité linguistique », cité par M-L MOREAU, « Sociolinguistique. Concept de base », Edit Mardaga, Bruxelles, Belgique, 1997, p170.

Concepts théoriques

sociolinguistique, ces derniers permettent de comprendre l'insécurité linguistique, l'imaginaire linguistique, etc.

Conclusion partielle

Dans ce chapitre, Nous avons abordé, d'une manière brève, les concepts qui sont en rapport avec notre recherche. Dans le cadre linguistique, nous avons défini certaines notions fondamentales liées à notre thème.

De plus, nous avons porté un intérêt particulier au cadre sociolinguistique en présentant la situation sociolinguistique de l'Algérie, par la suite, nous avons délimité notre cercle théorique, en mettant l'accent sur quelques concepts sociolinguistiques.

Chapitre 2 :

Analyse des données

Introduction partielle

Dans ce chapitre, nous allons présenter, en premier lieu, le cadre de notre étude, le lieu du déroulement de l'enquête, la population visée, et la méthode utilisée dans notre enquête.

En deuxième lieu, nous nous focaliserons sur l'analyse des données et la description des résultats recueillis, à partir du dépouillement de nos questionnaires.

Il convient de noter que notre étude prendra en considération, d'une part, le cadre sociolinguistique, dans lequel, nous allons détecter certains comportements langagiers et un ensemble de représentations, propres à nos enquêtés. D'autre part, le cadre linguistique, dont nous étudierons le lexique de nos informateurs. Ensuite nous procéderons à la construction de nos arbres sémantiques représentatifs de toute l'expression des sentiments.

1. Cadre méthodologique

1.1. Lieu d'enquête

Nous avons choisi d'avoir recours à l'enquête, car elle constitue un outil de recherche efficace et précis correspondant à nos objectifs. Elle exige trois démarches importantes : l'observation, l'analyse, et l'explication.

Notre enquête a eu lieu à l'université de Béjaïa, ce choix est en rapport avec notre constat de départ, où nous avons remarqué que les locuteurs sont généralement amazighophones, pratiquant le kabyle comme première langue d'acquisition (L1).

Il est important de préciser que Béjaïa est une ville urbaine, un espace remarqué majoritairement par les sociolinguistes.

Selon CALVET : « la ville est le but majoritaire, point ultime d'un parcours qui du village à la capitale suit les pistes, les fleuves ou les voies ferrées (...) »⁵⁹.

⁵⁹ Louis-jean Calvet, « *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine* », Paris, Payot. 1994, p11.

1.2. La population de l'enquête

Comme nous l'avons précisé, notre enquête s'est déroulée au sein de l'université de Béjaïa, auprès de quarante étudiants, ayant le kabyle comme première langue acquise (L1). Notre échantillon est aléatoire, il se compose d'un nombre limité d'informateurs, qui sont tous des étudiants, de différents niveaux d'études et de spécialités.

1.3. La méthode et technique de l'enquête

1.3.1. Le questionnaire

Dans le but de recueillir un ensemble de données, sur lesquelles nous nous baserons tout au long de notre étude, nous avons opté pour un questionnaire, qui nous permettra de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses, portant, d'une part sur des informations linguistiques, et d'autre part, sur des éclaircissements sociolinguistiques.

Nous avons fait appel au procédé du questionnaire, pour laisser une certaine liberté à nos enquêtés, de s'exprimer délibérément en fonction de notre objectif, il est représenté comme : « un instrument rigoureusement standardisé, à la fois dans le texte des questions et dans leurs ordre, toujours pour assurer la comparabilité des réponses de tous les sujets, il est absolument indispensable pour chaque question soit posée à chaque sujet de la même façon, sans adaptation ni explication complémentaires laissées à l'initiative de l'enquêteur. »⁶⁰.

1.3.2. Description du questionnaire

Notre questionnaire englobe trois types de questions :

- ❖ Question fermée dont le sujet doit choisir entre les réponses proposées, dans le but de pouvoir recueillir des réponses précises.
- ❖ Question ouverte, où l'informateur, s'exprime librement, dans ce cas, la question n'impose aucune obligation sur l'enquêté.

Notre intention est d'assurer l'objectivité de notre recherche et d'aboutir à un résultat convainquant, qui nous permettra de répondre à notre problématique.

- ❖ Question semi-fermée, dans laquelle, l'enquêté doit cocher l'une des réponses proposées, et donner son point de vue personnel.

⁶⁰ GHIGLIONE.R et MATALON.B, « *Les enquêtes sociologiques, théorie et pratique* », Edition Armand Colin, Paris, 1978, p98.

Analyse des données

Dans le souci d'assurer le bon déroulement de notre démarche scientifique, nous avons choisi de deviser notre questionnaire en trois parties :

La première partie est consacrée à l'identification et la présentation de l'enquêté qui servira à la mise en place du plan d'échantillonnage:

1. Sexe
2. Age
3. Langues parlées
4. Niveau d'études

La deuxième partie contient 5 questions, destinées à faire ressortir les représentations, ainsi que les regards que portent nos enquêtés sur les langues en usage :

1. Quelle langue utilisez-vous pour exprimer vos différents sentiments ?
2. Si vous utilisez le français, pour quel besoin vous le faites :
Volontairement (pourquoi).
Inconsciemment.
3. Dans certains cas, qu'est ce qui vous laisse employer la langue française dans l'expression de vos sentiments ?
4. Pensez-vous que le français soit une langue facilitant l'expression des sentiments ? (oui, non).
5. Une personne chère à votre cœur, vous manque, utilisez-vous l'expression « je souffre », ou recourez-vous à votre langue maternelle, en employant le mot « nttteregh » afin de traduire ce que vous ressentez ? (pourquoi).

La troisième partie contient 3 questions, destinées à relever le lexique utilisé par nos enquêtés et à mener par la suite une étude lexico-sémantique. Nous nous intéresserons aux mots choisis, individuellement et librement par nos informateurs, dans l'objectif de découvrir la particularité du lexique français, chez les kabylophones.

Au final, nous prendrons en considération ces termes, puis, les classés d'une manière hiérarchique, et cela selon différentes catégories de sens :

Analyse des données

6. Par quels autres termes français peut-on exprimer le mot « hamlaghk(em) »?
7. Ecrivez cinq mots français qui vous viennent à l'esprit pour exprimez votre sentiment de haine, de tristesse et de colère ? (Colère, Haine, Tristesse).
8. Quelles sont les termes français qui peuvent décrire votre bonheur dans une situation donnée ?

Section 1 :

Plan d'échantillonnage

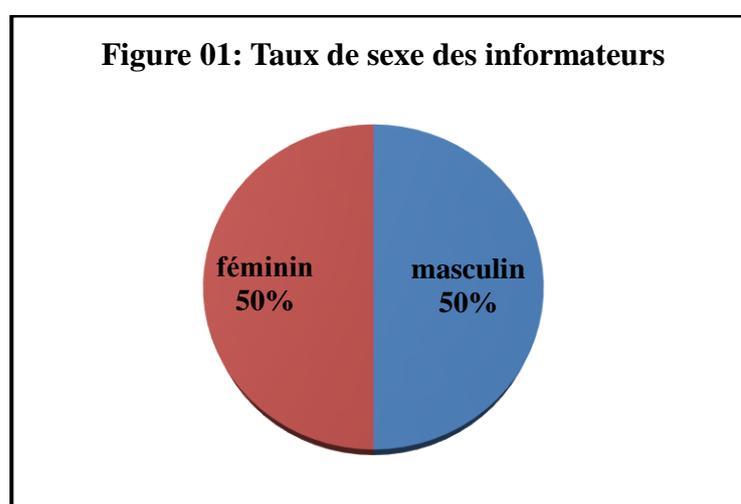
Plan d'échantillonnage

Dans la présente section, nous présenterons le plan d'échantillonnage, dans lequel nous mettrons l'accent sur un ensemble de variables qui permettra de déterminer les caractéristiques identitaires des étudiants interrogés et qui nous accompagneront tout au long de notre analyse.

1. Identifications des enquêtés

L'identification des personnes-sources par diverses variables est essentielle durant le déroulement de l'enquête notamment pour la mise en place du plan d'échantillonnage. C'est justement ces variables qui nous permettront de définir la manière de regrouper les enquêtés en diverses catégories ou sous-catégories et de déterminer leur taille. L'identification comme nous l'avons souligné auparavant prend en compte 4 variables : le sexe des enquêtés, leur âge, les langues parlées ainsi que leur niveau d'études.

1.1. Sexe des informateurs



- **Représentation tabulaire :**

Sexe	F	M
Nombre	20	20
Pourcentage	50%	50%

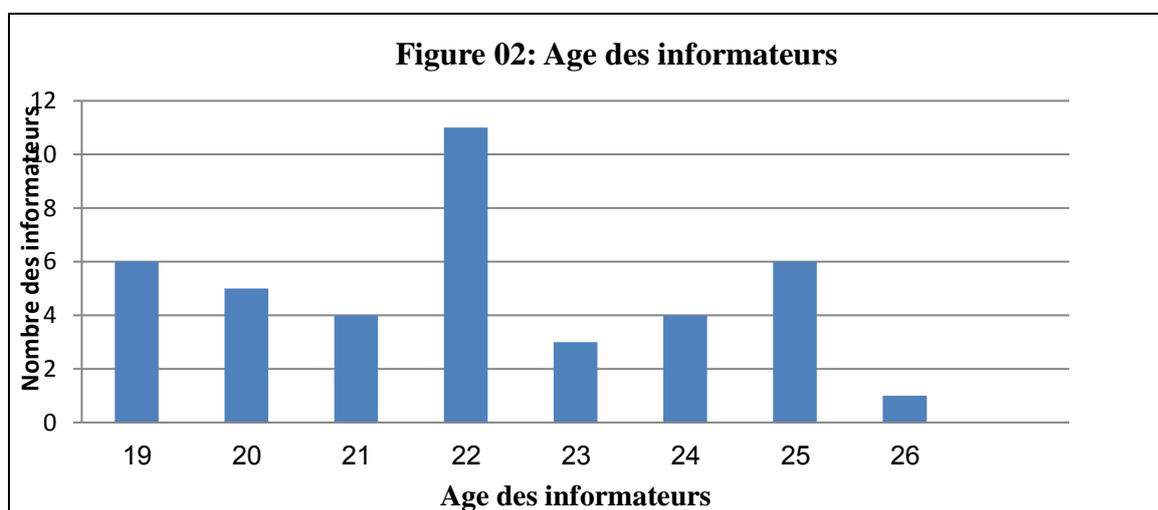
Tableau 01 : Nombre et pourcentage des enquêtés selon le sexe

Plan d'échantillonnage

- **Description des données**

Notre enquête est basée sur un public choisi constitué de 40 personnes reparti équitablement entre les deux sexes, masculin et féminin, 20 personnes pour chaque sexe, ce qui représente 50% de l'ensemble de l'échantillon pour chaque sexe. Cet équilibre dans la variable « sexe » n'est pas fortuit. Il se justifie par l'importance que nous donnons à cette variable. Il découle de notre souhait de donner un équilibre aux analyses que nous effectuerons sur l'échantillon.

1.2. Age des informateurs



- **Représentation tabulaire**

Age	19	20	21	22	23	24	25	26
Nombre	6	5	4	11	3	4	6	1
Pourcentage	15%	12.5%	10%	27.5%	7.5%	10%	15%	2.5%

Tableau 02 : Nombre et pourcentage des enquêtés selon l'âge

- **Description des données**

Comme en témoigne le tableau ci-dessus, sur 40 informateurs, nous avons 6 enquêtés sur 40 âgés de 19 ans, avec un taux de 15%, 5 informateurs âgés de 20 ans, ce qui représente un taux de 12.5%, et 4 informateurs sur 40 âgés de 21 ans, avec un pourcentage de 10%. Pour

Plan d'échantillonnage

les enquêtés âgés de 22ans sont au nombre de 11 sur 40, correspondant ainsi à un taux de 27.5%. De plus, nous avons 3 enquêtés ayant l'âge de 23 ans, avec un pourcentage de 7.5%, et 4 informateurs âgés de 24ans, qui indique un taux de 10%, et 6 enquêtés sur 40 âgés de 25ans, avec un taux de 15%.

Au final, notre échantillon ne comprend qu'un seul informateur âgé de 26ans, il ne représente que 2.5% de la totalité.

D'après l'analyse de notre tableau, nous avons constaté que la variable « âge » s'étale sur une tranche d'âge allant de 19 à 26 ans, ce qui veut dire que nos enquêtés sont entièrement jeunes. La variable « âge » n'a pas fait l'objet, contrairement à la variable « sexe » d'un quelconque contrôle, elle était laissée au hasard. Le jeune âge des enquêtés s'explique uniquement par le public pris comme échantillon, en l'occurrence des étudiants de l'université de Béjaïa.

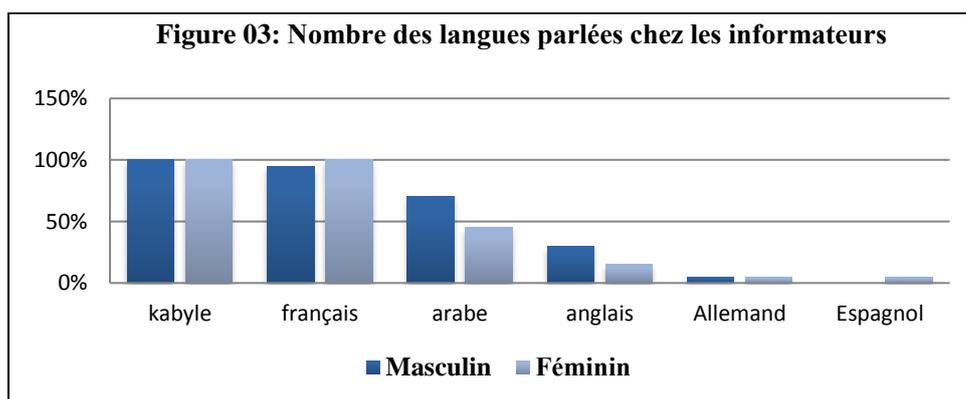
1.3. Langues parlées chez les informateurs

Questionnaires	langues parlées	Sexe
Questionnaire 01	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 02	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 03	kabyle/français /arabe/anglais	Masculin
Questionnaire 04	kabyle/arabe	Masculin
Questionnaire 05	kabyle/français /arabe	Masculin
Questionnaire 06	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 07	kabyle/français /arabe	Masculin
Questionnaire 08	kabyle/français /arabe/anglais/allemand	Masculin
Questionnaire 09	kabyle/français /arabe	Masculin
Questionnaire 10	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 11	kabyle/français /arabe	Masculin
Questionnaire 12	kabyle/français /arabe	Masculin
Questionnaire 13	kabyle/français /arabe	Masculin
Questionnaire 14	kabyle/français /arabe/anglais	Masculin
Questionnaire 15	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 16	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 17	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 18	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 19	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 20	kabyle/français	Masculin
Questionnaire 21	kabyle/français	Féminin
Questionnaire 22	kabyle/français /arabe/anglais/allemand	Féminin
Questionnaire 23	kabyle/français	Féminin

Plan d'échantillonnage

Questionnaire 24	kabyle/français	Féminin
Questionnaire 25	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 26	kabyle/français	Féminin
Questionnaire 27	kabyle/français /arabe/anglais	Féminin
Questionnaire 28	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 29	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 30	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 31	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 32	kabyle/français	Féminin
Questionnaire 33	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 34	kabyle/français /arabe/anglais	Féminin
Questionnaire 35	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 36	kabyle/français /anglais/espagnol	Féminin
Questionnaire 37	kabyle/français /arabe/anglais	Féminin
Questionnaire 38	kabyle/français /arabe/anglais	Féminin
Questionnaire 39	kabyle/français /arabe	Féminin
Questionnaire 40	kabyle/français /arabe	Féminin

En se basant sur les réponses obtenues concernant les langues parlées par les étudiants, nous aboutissons au graphe et au tableau ci-dessous. Nous avons décidé d'associer dans l'analyse de la variable langues parlées à la variable sexe. Ce choix est assumé car nous souhaitons aussi vérifier s'il y a un lien direct entre le sexe des enquêtés et les langues parlées par ces derniers. Ce faisant, nous obtenons le pourcentage et le nombre des langues parlées selon l'appartenance sexuelle.



Plan d'échantillonnage

- **Représentation tabulaire :**

Langues parlées	kabyle		français		arabe		anglais		allemand		espagnol	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
Nombre	20	20	20	19	14	9	6	3	1	1	1	0
Pourcentage	100%	100%	100%	95%	70%	45%	30%	15%	5%	5%	5%	0%

Tableau 03: Langues parlées selon le sexe

- **Description des données**

D'après ces résultats, l'usage du kabyle chez les enquêtés, occupe la première position. Il est parlé par 20 enquêtés de sexe féminin et 20 enquêtés de sexe masculin, ce qui correspond à un taux de 100% pour chaque sexe. Pour ce qui est de la pratique du français, nous avons constaté qu'il y a une légère différence entre les deux sexes, 20 femmes sur 20 utilisent la langue française, soit un pourcentage de 100% contre 95% pour les hommes, soit 19 hommes sur 20. Tandis que, la pratique de l'arabe est de 70%, avec un nombre de 14 femmes sur 20, et d'un taux de 45 % chez les hommes, qui représente un nombre de 9 enquêtés sur 20. De plus, nous remarquons que le pourcentage obtenu, pour l'anglais, est de 30% chez le sexe féminin, d'un nombre de 6 femmes sur 20, et d'un pourcentage de 15% chez le sexe masculin, ce qui correspond à 3 hommes sur 20.

- **Commentaire**

La description du tableau, nous montre clairement que le kabyle et le français sont les langues prédominantes, le kabyle étant la langue maternelle des enquêtés et le français la première langue étrangère et langue appréciée des kabyles. Nous remarquons également, que l'arabe vient en troisième position avec un pourcentage de 70% pour le sexe féminin et 45% pour le sexe masculin et l'anglais en quatrième position, avec un taux de 30% pour la gent féminine et 15% pour la gent masculine.

Plan d'échantillonnage

Enfin, l'allemand et l'espagnol ferment la marche, avec des pourcentages très faibles pour les deux sexes.

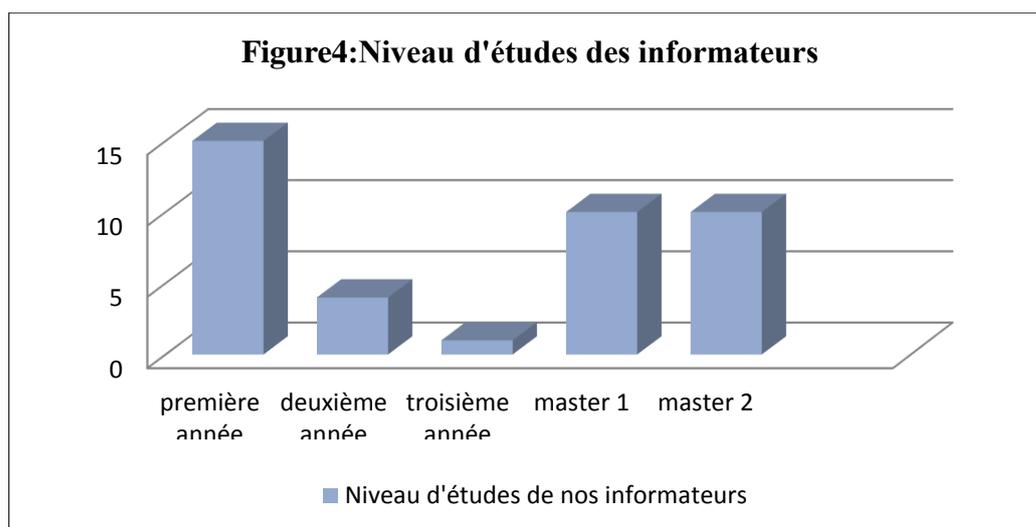
1.4. Niveau d'études des informateurs

Questionnaires	Niveau d'études
Questionnaire 01	première année
Questionnaire 02	Deuxième année
Questionnaire 03	Master 02
Questionnaire 04	Master 01
Questionnaire 05	première année
Questionnaire 06	Master 02
Questionnaire 07	Master 02
Questionnaire 08	Master 02
Questionnaire 09	Master 01
Questionnaire 10	première année
Questionnaire 11	première année
Questionnaire 12	première année
Questionnaire 13	première année
Questionnaire 14	première année
Questionnaire 15	première année
Questionnaire 16	Deuxième année
Questionnaire 17	première année
Questionnaire 18	première année
Questionnaire 19	première année
Questionnaire 20	Master 01
Questionnaire 21	Master 01
Questionnaire 22	Master 01
Questionnaire 23	Master 01
Questionnaire 24	Master 01
Questionnaire 25	Master 01
Questionnaire 26	Master 01
Questionnaire 27	Master 02
Questionnaire 28	Master 02
Questionnaire 29	Master 02
Questionnaire 30	première année
Questionnaire 31	Deuxième année
Questionnaire 32	Master 01
Questionnaire 33	Master 02
Questionnaire 34	première année
Questionnaire 35	master02
Questionnaire 36	Master 02
Questionnaire 37	première année
Questionnaire 38	première année

Plan d'échantillonnage

Questionnaire 39	Deuxième année
Questionnaire 40	troisième année

En s'appuyant sur les données de nos questionnaires, nous avons transcrit les réponses concernant la variable (niveau d'études) sous forme d'un graphe et d'un tableau.



- **Représentation tabulaire**

Niveau d'études	Première année	Deuxième année	Troisième année	Master 1	Master 2
Nombre	15	4	1	10	10
Pourcentage	37,5%	10%	2,5%	25%	25%

Tableau 4: Répartition des enquêtés selon le niveau d'études

- **Description des données**

Notre échantillon comprend 15 étudiants sur 40 en première année, soit 37,5% de l'ensemble de l'échantillon, 10% des enquêtés correspondant au nombre de 4 étudiants sur 40 sont en deuxième année. 2,5% des informateurs, soit un seul étudiant est en première année. 10 enquêtés sont au niveau master 1, et 10 autres en Master 2 ce qui correspond à 25% pour chacun.

- **Commentaire**

Nous avons mené notre enquête dans un milieu étudiant, où nous avons essayé de toucher aux différents niveaux. D'une part, des enquêtés qui sont en préparation du diplôme de licence et d'autre part, des informateurs qui sont en master 1 ou en master 2.

- **Synthèse 1**

Nous venons de présenter les données de la première partie de notre questionnaire à travers un ensemble de graphes et de tableaux. Notre échantillon repose sur un nombre de variables limitées. Le kabyle ressort comme première langue acquise (L1) (langue maternelle) chez nos informateurs, chose à laquelle nous nous attendions vu que l'enquête est menée au sein de l'université de Béjaïa. Plusieurs langues sont parlées par nos enquêtés avec une nette prédominance du français. Une seule variable a été contrôlée celle du sexe en distribuant le même nombre de questionnaire pour chaque sexe. Comme nous l'avons soulignée précédemment, le contrôle de cette variable se justifie par notre souhait de vérifier si l'appartenance sexuelle influence l'usage du français dans l'expression des sentiments.

Nous concluons dans cette section que les étudiants kabylophones, que nous avons interrogés font partie de différents niveaux. Ils pratiquent plus de deux langues, ce qui laisse apparaître dans notre étude plusieurs phénomènes tels que : le bilinguisme, le plurilinguisme et l'alternance codique.

Section 2 :
Analyse sociolinguistique des données

Analyse sociolinguistique des données

Cette section se propose d'être une description sociolinguistique. Elle mettra en lumière certaines ambiguïtés autour du statut du français dans le cadre d'expression des sentiments et les regards que construisent les étudiants kabylophones de l'université de Bejaïa à l'égard de cette langue.

1. L'usage des langues chez les kabylophones dans le cadre d'expression des sentiments

La première de nos préoccupations était de vérifier si la langue française est présente dans l'expression des sentiments chez les étudiants kabylophones. Pour cela, nous avons posé la question suivante : Quelle langue utilisez-vous pour exprimer vos différents sentiments ?

Dans l'objectif de faire apparaître une quelconque influence de la variable (sexe) sur l'usage des langues dans l'expression des sentiments, nous avons trié nos réponses, selon le sexe des enquêtés comme suit:

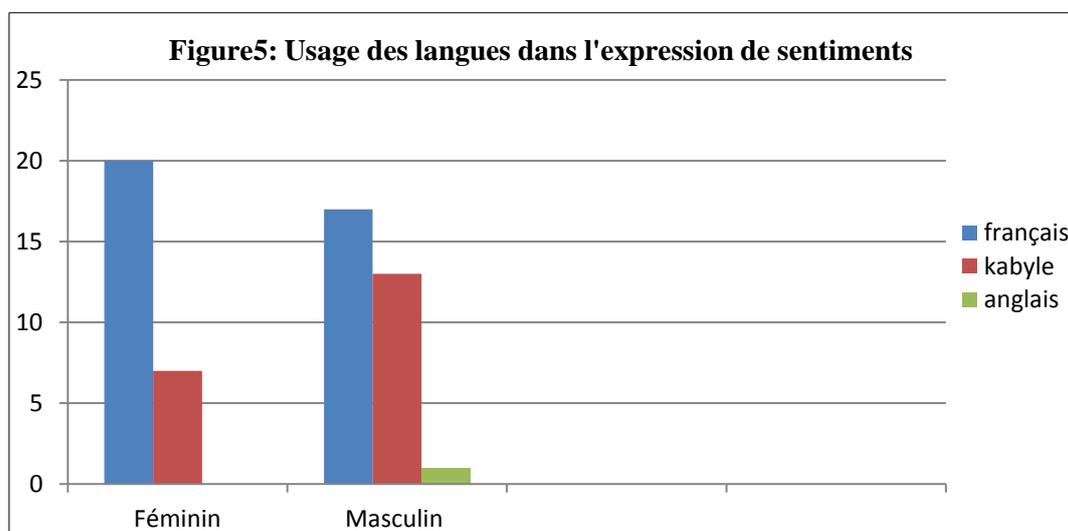
Usage du français en fonction du sexe de l'échantillon

Questionnaires	Sexe	Réponses à la question N°01
Questionnaire 01	Masculin	français
Questionnaire 02	Masculin	français
Questionnaire 03	Masculin	kabyle
Questionnaire 04	Masculin	kabyle /français
Questionnaire 05	Masculin	kabyle /français
Questionnaire 06	Masculin	kabyle/ français
Questionnaire 07	Masculin	kabyle/ français
Questionnaire 08	Masculin	kabyle/ français
Questionnaire 09	Masculin	kabyle/ français
Questionnaire 10	Masculin	français
Questionnaire 11	Masculin	français
Questionnaire 12	Masculin	Kabyle
Questionnaire 13	Masculin	français / kabyle
Questionnaire 14	Masculin	français/anglais
Questionnaire 15	Masculin	Français
Questionnaire 16	Masculin	kabyle/français
Questionnaire 17	Masculin	kabyle/français
Questionnaire 18	Masculin	Français
Questionnaire 19	Masculin	Kabyle
Questionnaire 20	Masculin	kabyle/français
Questionnaire 21	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 22	Féminin	Français

Analyse sociolinguistique des données

Questionnaire 23	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 24	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 25	Féminin	français
Questionnaire 26	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 27	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 28	Féminin	français
Questionnaire 29	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 30	Féminin	français
Questionnaire 31	Féminin	français
Questionnaire 32	Féminin	français
Questionnaire 33	Féminin	français
Questionnaire 34	Féminin	kabyle/français
Questionnaire 35	Féminin	français
Questionnaire 36	Féminin	français
Questionnaire 37	Féminin	français
Questionnaire 38	Féminin	français
Questionnaire 39	Féminin	français
Questionnaire 40	Féminin	français

En se basant sur les réponses obtenues, nous arrivons au graphe et au tableau suivant :



- **Représentation tabulaire**

L'usage des langues	français		kabyle		anglais	
	F	M	F	M	F	M
Nombre	20	17	7	13	0	1
pourcentage	100%	85%	35%	65%	0%	5%

Tableau 5 : Usage des langues dans l'expression des sentiments

- **Description des données**

Les réponses à cette question montrent que la totalité des étudiantes interrogées utilisent le français pour exprimer leurs sentiments, soit un pourcentage de 100%. Nous constatons une légère différence pour la gent masculine avec un nombre de 17 étudiants sur 20 qui utilisent le français, ce qui représente 85% des enquêtés de sexe masculin. Le kabyle arrive en deuxième position avec un usage élevé cette fois-ci du côté de la gent masculine, 13 étudiants sur 20 utilisent le kabyle contre 7 étudiantes uniquement sur 20 qui l'utilisent. Le recours à l'anglais est exclusif au sexe masculin avec un taux de 5%, ce qui correspond à un seul informateur.

- **Commentaire**

Nous constatons que le français est la langue prédominante chez les deux catégories sexuelles dans le cadre d'expression des sentiments. Le kabyle arrive en deuxième position avec un usage plus élevé par le sexe masculin. Tandis que le recours à l'anglais est très restreint, presque inexistant. Le recours à la langue dominante en l'occurrence la langue française est plus fréquent chez le sexe féminin.

2. Regard analytique sur le recours à la langue française pour l'expression des sentiments

Dans l'objectif de montrer le type de représentations que les personnes construisent autour de la langue française, nous avons choisi de poser la question suivante : « Si vous utilisez le français, pour quel besoin vous le faites ? », en donnant des propositions de réponses qui sont les suivantes : « Volontairement (justification) ou inconsciemment ».

Pour le choix de la première réponse, l'informateur doit justifier sa réponse. Dans le but d'avoir d'avantage de précision sur les motifs de l'usage du français par chaque sexe, nous faisons intervenir pour cette question la variable « sexe ».

Analyse sociolinguistique des données

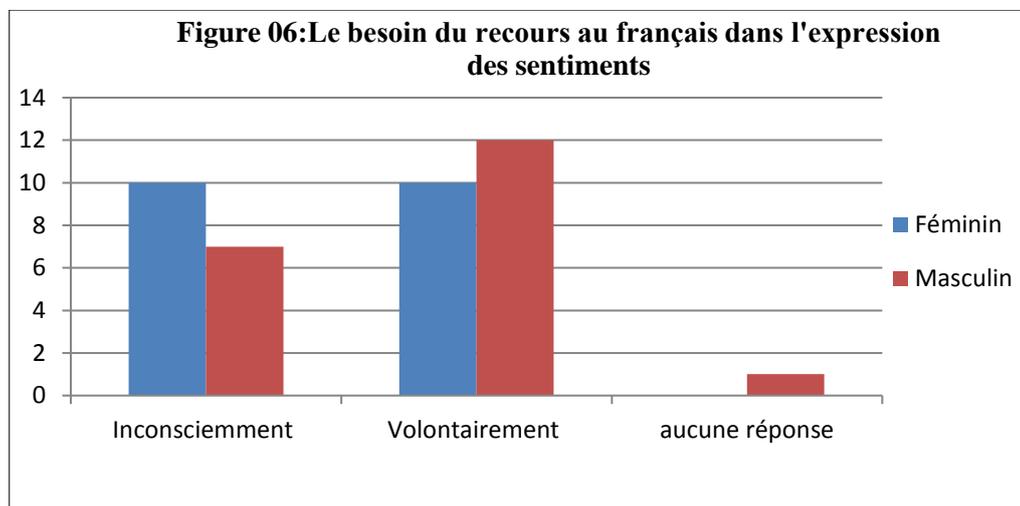
Justification du recours au français en fonction du sexe de l'échantillon

Questionnaires	Sexe	Question 01	Réponses à la question N°02
Questionnaire 01	Masculin	français	volontairement (langue d'amour)
Questionnaire 02	Masculin	français	Inconsciemment
Questionnaire 03	Masculin	kabyle	////////////////////////////////////
Questionnaire 04	Masculin	kabyle /français	volontairement (langue d'expression de sentiments)
Questionnaire 05	Masculin	kabyle /français	inconsciemment
Questionnaire 06	Masculin	kabyle/ français	inconsciemment
Questionnaire 07	Masculin	kabyle/ français	volontairement (langue de prestige)
Questionnaire 08	Masculin	kabyle/ français	Inconsciemment
Questionnaire 09	Masculin	kabyle/ français	Volontairement (langue d'amour)
Questionnaire 10	Masculin	français	volontairement (langue internationale)
Questionnaire 11	Masculin	français	Inconsciemment
Questionnaire 12	Masculin	kabyle	volontairement (langue internationale)
Questionnaire 13	Masculin	français / kabyle	Inconsciemment
Questionnaire 14	Masculin	français/anglais	Volontairement (langue d'expression de sentiments)
Questionnaire 15	Masculin	français	volontairement (langue de communication)
Questionnaire 16	Masculin	kabyle/français	volontairement (langue riche en lexique)
Questionnaire 17	Masculin	kabyle/français	Volontairement (langue de communication)
Questionnaire 18	Masculin	français	volontairement (langue riche en lexique)
Questionnaire 19	Masculin	kabyle	volontairement (langue de communication)
Questionnaire 20	Masculin	kabyle/français	Inconsciemment
Questionnaire 21	Féminin	kabyle/français	Volontairement (langue plus riche en lexique)
Questionnaire 22	Féminin	français	volontairement (langue d'expression de sentiments)
Questionnaire 23	Féminin	kabyle/français	volontairement (langue de communication)
Questionnaire 24	Féminin	kabyle/français	Inconsciemment
Questionnaire 25	Féminin	français	Volontairement (langue de prestige)
Questionnaire 26	Féminin	kabyle/français	Inconsciemment
Questionnaire 27	Féminin	kabyle/français	Inconsciemment
Questionnaire 28	Féminin	français	Volontairement (langue d'amour)
Questionnaire 29	Féminin	kabyle/français	Inconsciemment
Questionnaire 30	Féminin	français	Inconsciemment
Questionnaire 31	Féminin	français	Inconsciemment
Questionnaire 32	Féminin	français	volontairement (langue de communication)
Questionnaire 33	Féminin	français	Inconsciemment
Questionnaire 34	Féminin	kabyle/français	Inconsciemment
Questionnaire 35	Féminin	français	Inconsciemment
Questionnaire 36	Féminin	français	volontairement (langue de prestige)
Questionnaire 37	Féminin	français	Volontairement (langue de lecture et d'expression de sentiments)
Questionnaire 38	Féminin	français	volontairement (langue de communication)
Questionnaire 39	Féminin	français	Volontairement (langue de communication)

Analyse sociolinguistique des données

Questionnaire 40	Féminin	français	Inconsciemment
-------------------------	----------------	----------	----------------

Le graphe et le tableau suivants reprennent toutes les réponses obtenues sans prendre en compte les justifications difficilement représentables.



- **Représentation tabulaire**

Choix de réponses	Inconsciemment		Volontairement		Sans réponse	
	F	M	F	M	F	M
Nombre						
Pourcentage	50%	35%	50%	60%	0%	5%

Tableau 6 : Motifs du recours au français dans l'expression des sentiments

- **Description des données**

Nos 20 informatrices recourent toutes à la langue française pour l'expression de leurs sentiments d'une manière volontaire et involontaire avec le même taux, 50% des étudiantes déclarent recourir au français d'une façon volontaire et 50% d'autres font appel au français inconsciemment. 7 étudiants sur 20 disent qu'ils utilisent le français inconsciemment contre 12 étudiants, soit 60% qui l'utilisent volontairement, un seul étudiant n'a pas répondu à notre question vue qu'il ne recourt pas à la langue française, pour exprimer ses sentiments.

En somme, la majorité de nos informateurs qu'ils soient de sexe masculin ou féminin utilisent le français volontairement pour l'expression de leurs sentiments avec un taux global de 55%, soit 22 enquêtés sur 40. 42,5% par contre l'utilise inconsciemment, soit 17

informateurs sur 40, à l'exception d'un seul informateur qui n'a pas répondu à la question, il correspond à 2,5% de l'échantillon.

- **Commentaire**

L'analyse des données obtenues montre que la langue française fait partie de la vie quotidienne des enquêtés. Ils l'utilisent délibérément pour répondre à un besoin vital, celui d'exprimer leurs sentiments. Nous constatons aussi que son usage inconscient est plus élevé chez les filles qui sont certainement plus imprégnées de cette langue, le sexe masculin par contre fait l'effort de l'utiliser volontairement pour se distinguer certainement et faire passer plus ses sentiments.

Afin de déterminer ce que représente la langue française aux yeux des enquêtés, nous avons exigé une justification à chaque fois que l'utilisation de cette dernière est volontaire.

Nous avons pu remarquer que tous les enquêtés justifient leurs réponses par un regard positif sur cette langue. Certains d'entre eux déclarent s'appuyer sur le français comme étant un support solide de leur pensée car il garantit le bon déroulement de la communication. Par ailleurs, si certains des enquêtés pensent qu'elle est la seule langue à même de bien exprimer leurs sentiments, d'autres optent pour une vision plus large en considérant que le français représente par sa richesse lexicale, des valeurs subliminales: l'amour, le prestige, etc.

3. Les raisons du recours à la langue française pour l'expression des sentiments

Dans le but de montrer sur quoi se basent les représentations de nos enquêtés, nous avons voulu savoir les causes qui poussent nos informateurs à faire appel au français.

Pour ce faire, nous avons soumis la question suivante à nos enquêtés : « Dans certains cas, qu'est ce qui vous pousse à employer la langue française dans l'expression de vos sentiments ? ».

L'ensemble des réponses est répartie sur trois tableaux différents en fonction du motif donné quant à l'utilisation du français.

Analyse sociolinguistique des données

Justification : Richesse lexicale

Questionnaires	Réponses à la question N°03
Questionnaire 05	langue qui remplace certains mots, plus expressifs, par rapport à ceux du kabyle
Questionnaire 06	langue qui facilite la compréhension du message
Questionnaire 07	langue qui a une charge sémantique
Questionnaire 08	langue qui permet une organisation de sentiment, je ne trouve pas les mots en kabyle
Questionnaire 11	langue qui m'aide à m'exprimer
Questionnaire 12	langue qui m'aide à m'exprimer
Questionnaire 15	langue riche en lexique
Questionnaire 16	langue riche, qui m'aide à m'exprimer
Questionnaire 23	langue qui facilite la compréhension du message
Questionnaire 25	langue qui remplace certains mots, plus expressifs par rapport à ceux du kabyle
Questionnaire 28	langue riche en lexique
Questionnaire 31	langue riche en lexique
Questionnaire 32	langue qui facilite la compréhension du message
Questionnaire 38	langue riche en lexique
Questionnaire 39	langue qui facilite la compréhension du message

- **Commentaire**

A travers notre premier tableau, nous avons constaté que la plupart de nos enquêtés pensent que la langue française joue un rôle important dans la compréhension du message grâce à la richesse de son lexique.

Justification : Sentiments et émotions

Questionnaires	Réponses à la question N°03
Questionnaire 01	Langue d'amour
Questionnaire 02	langue d'expression des sentiments
Questionnaire 10	langue d'amour
Questionnaire 13	langue d'amour
Questionnaire 17	je ressens un sentiment de complexe
Questionnaire 18	langue d'amour
Questionnaire 24	le sentiment de bonheur me permet de trouver les mots, en français
Questionnaire 36	le sentiment de timidité
Questionnaire 37	le sentiment de tristesse me permet de trouver les mots en français
Questionnaire 40	langue d'amour

- **Commentaire**

Ce tableau regroupe les réponses qui justifient l'utilisation du français en lui attribuant le statut de langue des sentiments et des émotions (amour, tristesse, timidité, etc.).

Justifications diverses

Questionnaires	Réponses à la question N°03
Questionnaire 03	langue d'argumentation
Questionnaire 04	langue utilisée inconsciemment
Questionnaire 09	langue employée selon l'interlocuteur
Questionnaire 14	langue de la lecture
Questionnaire 19	langue utilisée dans ma vie quotidienne
Questionnaire 20	langue d'argumentation
Questionnaire 21	langue employée selon l'interlocuteur
Questionnaire 22	langue utilisée inconsciemment
Questionnaire 26	langue utilisée inconsciemment
Questionnaire 27	langue de prestige
Questionnaire 29	langue employée selon l'interlocuteur
Questionnaire 30	Langue dominante
Questionnaire 33	langue employée selon l'interlocuteur
Questionnaire 34	Langue dominante
Questionnaire 35	langue de prestige

- **Commentaire**

Ce dernier tableau regroupe des réponses aussi diverses que les justifications qu'elles donnent. Certains justifient l'utilisation du français par son prestige et sa domination d'autres, par la situation d'énonciation en impliquant l'interlocuteur. Des enquêtés voient dans le français, une langue d'argumentation, et de lecture. Certains d'eux, expliquent que l'utilisation de cette langue se fait d'une manière inconsciente.

4. Le rôle du français dans l'expression des sentiments

Notre but est d'identifier la place de la langue française dans l'expression des sentiments. Pour cela, nous avons fait intervenir la catégorie sexuelle, en posant deux questions qui sont relatives à notre objectif :

Analyse sociolinguistique des données

La première est : « Pensez-vous que le français est une langue facilitant l'expression de sentiments ? (oui/non) ».

La seconde est : « Une personne chère à votre cœur vous manque, utilisez-vous l'expression « je souffre », ou recourez-vous à votre langue maternelle, en employant le mot « nnteregh », afin de traduire ce que vous ressentez ? (pourquoi) ». Cette deuxième question est une concrétisation de la précédente question, nous l'avons inséré dans notre questionnaire, afin de vérifier l'importance de la langue française dans le registre d'expression de sentiments, par rapport à la première langue acquise(L1).

Pour la première question, nous avons reçu les réponses suivantes en prenant en compte la variable « sexe » :

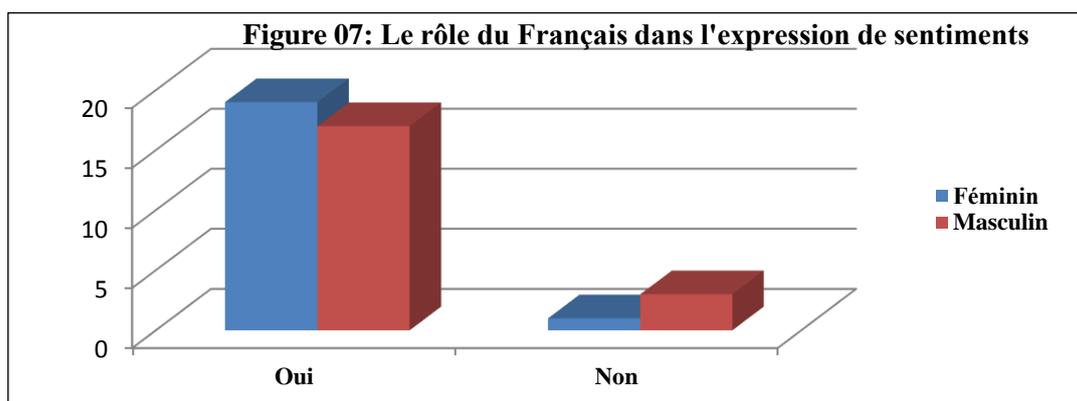
L'identification du rôle du français en fonction du sexe de l'échantillon

Questionnaires	Sexe	Réponses à la question N°07
Questionnaire 01	Masculin	Oui
Questionnaire 02	Masculin	Oui
Questionnaire 03	Masculin	Non
Questionnaire 04	Masculin	Oui
Questionnaire 05	Masculin	Oui
Questionnaire 06	Masculin	Oui
Questionnaire 07	Masculin	Oui
Questionnaire 08	Masculin	Non
Questionnaire 09	Masculin	Non
Questionnaire 10	Masculin	Oui
Questionnaire 11	Masculin	Oui
Questionnaire 12	Masculin	Oui
Questionnaire 13	Masculin	Oui
Questionnaire 14	Masculin	Oui
Questionnaire 15	Masculin	Oui
Questionnaire 16	Masculin	Oui
Questionnaire 17	Masculin	Oui
Questionnaire 18	Masculin	Oui
Questionnaire 19	Masculin	Oui
Questionnaire 20	Masculin	Oui
Questionnaire 21	Féminin	Oui
Questionnaire 22	Féminin	Oui
Questionnaire 23	Féminin	Oui
Questionnaire 24	Féminin	Non
Questionnaire 25	Féminin	Oui
Questionnaire 26	Féminin	Oui

Analyse sociolinguistique des données

Questionnaire 27	Féminin	Oui
Questionnaire 28	Féminin	Oui
Questionnaire 29	Féminin	Oui
Questionnaire 30	Féminin	Oui
Questionnaire 31	Féminin	Oui
Questionnaire 32	Féminin	Oui
Questionnaire 33	Féminin	Oui
Questionnaire 34	Féminin	Oui
Questionnaire 35	Féminin	Oui
Questionnaire 36	Féminin	Oui
Questionnaire 37	Féminin	Oui
Questionnaire 38	Féminin	Oui
Questionnaire 39	Féminin	Oui
Questionnaire 40	Féminin	Oui

En s'appuyant sur les réponses recueillies, quant au rôle du français dans le cadre d'expression de sentiments, nous aboutissons au graphe et au tableau suivant



- **Représentation tabulaire**

Choix de réponses	Oui		Non	
	F	M	F	M
Nombre	19	17	1	3
Pourcentage	95%	85%	5%	15%

Tableau 7 : Le rôle du français dans l'expression des sentiments

- **Description tabulaire**

D'après les résultats de notre tableau, nos 19 informatrices confirment que le français facilite l'expression de sentiments, soit 95% de l'échantillon, à l'exception d'une seule informatrice, qui opte pour la réponse « non », elle correspond à un taux de 5%. Nous remarquons une légère différence pour la gent masculine avec un nombre de 17 enquêtés sur 20 qui déclarent que la langue française aide à exprimer leurs sentiments, soit un pourcentage de 85% de l'échantillon, tandis que ceux qui disent le contraire, sont en nombre de 3 sur 20 enquêtés, avec un taux de 15%.

- **Commentaire**

A travers l'analyse des résultats obtenus, nous avons remarqué que le français facilite la tâche à nos enquêtés, il permet à ces derniers d'exprimer facilement leurs sentiments, et cela pour les deux catégories sexuelles.

Quant à la deuxième question, nous avons obtenu les réponses ci-dessous suivant le sexe des enquêtés :

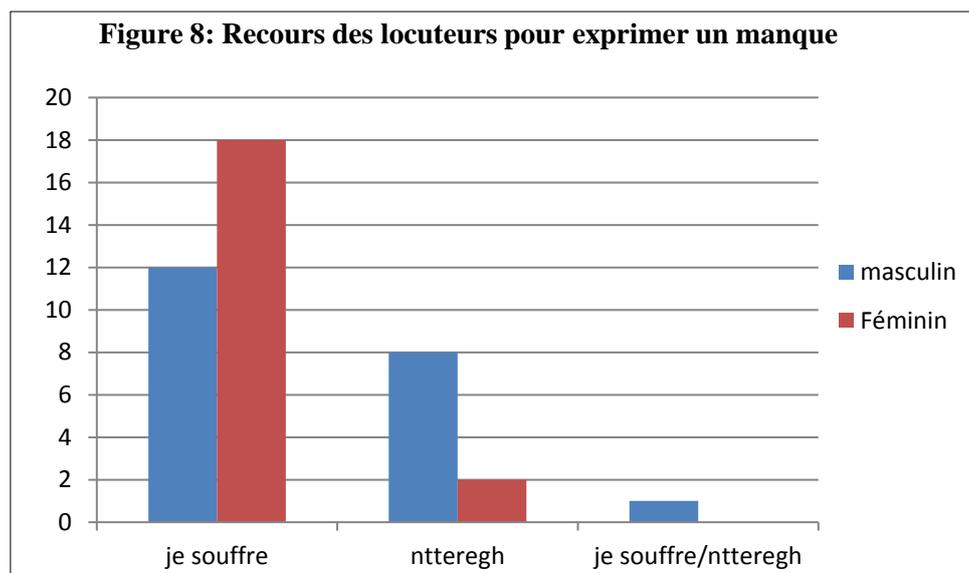
L'importance du français en fonction du sexe de l'échantillon

Questionnaires	Sexe	Réponses à la question N°08
Questionnaire 01	Masculin	je souffre (c'est par rapport à l'interlocuteur)
Questionnaire 02	Masculin	Nttereigh (par habitude)
Questionnaire 03	Masculin	nttereigh (mot appartenant à ma langue maternelle)
Questionnaire 04	Masculin	nttereigh/je souffre (c'est par rapport à l'interlocuteur)
Questionnaire 05	Masculin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 06	Masculin	je souffre (c'est par rapport à l'interlocuteur)
Questionnaire 07	Masculin	nttereigh (c'est par rapport à l'interlocuteur)
Questionnaire 08	Masculin	nttereigh (par volonté)
Questionnaire 09	Masculin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 10	Masculin	je souffre (je me sens aise)
Questionnaire 11	Masculin	je souffre (je préfère les mots appartenant au français)
Questionnaire 12	Masculin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 13	Masculin	nttereigh (mot plus expressif)
Questionnaire 14	Masculin	nettereigh (mot plus expressif)
Questionnaire 15	Masculin	nttereigh(mot le plus expressif)
Questionnaire 16	Masculin	nttereigh(mot le plus intense)

Analyse sociolinguistique des données

Questionnaire 17	Masculin	je souffre (sentiment de complexe)
Questionnaire 18	Masculin	je souffre (mot le plus touchant)
Questionnaire 19	Masculin	nttregh (mot plus expressif)
Questionnaire 20	Masculin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 21	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 22	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 23	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 24	Féminin	nttereigh (mot plus expressif)
Questionnaire 25	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 26	Féminin	je souffre (par habitude)
Questionnaire 27	Féminin	nttereigh (mot plus expressif)
Questionnaire 28	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 29	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 30	Féminin	je souffre (par habitude)
Questionnaire 31	Féminin	je souffre (inconsciemment, j'exprime me sentiments en français.)
Questionnaire 32	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 33	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 34	Féminin	je souffre (par habitude)
Questionnaire 35	Féminin	je souffre (j'exprime mieux mes sentiments en français)
Questionnaire 36	Féminin	je souffre (inconsciemment, j'exprime le premier mot qui vient à l'esprit.)
Questionnaire 37	Féminin	je souffre (mot plus expressif)
Questionnaire 38	Féminin	je souffre (par habitude)
Questionnaire 39	Féminin	je souffre (j'exprime mieux me sentiments en français)
Questionnaire 40	Féminin	je souffre (par habitude)

Ci-dessous, nous avons rassemblé sous forme d'un graphe et d'un tableau, les réponses reçues de la part de nos informateurs sur leur recours au français pour l'expression du sentiment manque. Dans le but d'arriver à sonder les préférences des informateurs par rapport aux langues en usage, nous avons utilisé l'exemple de l'expression française *je souffre* et de l'expression kabyle *nttereigh*.



- **Représentation tabulaire**

Choix des réponses	Je souffre		Ntteregh		Je souffre/Ntteregh	
	F	M	F	M	F	M
Nombre	18	12	2	8	0	1
Pourcentage	90	60	10	40	0	5

Tableau 8 : Recours des locuteurs pour exprimer un manque

- **Description des données**

Comme le présente le tableau ci-dessus, la fréquence d'usage de l'expression *je souffre* chez la gent féminine est de 90%, avec un nombre de 18 sur 20 informatrices qui confirment son utilisation, tandis que le taux de celles qui préfèrent le recours à l'expression kabyle *ntteregh* est de 10%, correspondant au nombre de 2 sur 20 informatrices. Or, les enquêtés, de la gent masculine, qui recourent à l'emploi de l'expression *je souffre* sont au nombre de 12 sur 20, égal à une fréquence de 60%, en revanche, ceux qui choisissent la réponse *ntteregh* sont au nombre de 8 sur 20 informateurs, soit un taux de 40% de l'échantillon, à l'exception d'un seul informateur qui opte pour les deux expressions *ntteregh* et *je souffre*, il correspond à 5% de l'échantillon

Dans l'ensemble, nous avons 30 enquêtés sur 40 qui préfèrent s'exprimer en français, soit un taux de 75%, et un nombre de 10 sur 40 informateurs qui optent pour le recours au kabyle, il correspond à 25 % de l'échantillon

- **Commentaire**

Les réponses reçues nous dévoilent que la majorité de nos informateurs recourent au français, pour exprimer leur sentiment de manque. Dans l'objectif d'identifier les raisons du choix de ces réponses, nous avons demandé à nos enquêtés de les justifier. Nous avons constaté que toutes les justifications s'inscrivent dans le registre des représentations.

Certains expliquent que le recours à l'utilisation de la langue française se fait par habitude ou d'une manière inconsciente, d'autres enquêtés voient dans le français une langue qui a une charge sémantique élevée, permettant de mieux traduire leurs sentiments. Tandis qu'un nombre réduit d'enquêtés préfèrent s'exprimer en kabyle, ils expliquent son utilisation par une sorte de patriotisme linguistique, en témoignant que c'est leur langue maternelle et qu'ils sont dans le devoir de l'utiliser.

- **Synthèse 2**

A travers les résultats obtenus ci-dessus, nous pouvons affirmer que le français fait partie de la vie quotidienne des étudiants kabylophones, précisément, dans le registre d'expression de sentiments, malgré le lexique de leur langue maternelle.

D'une manière globale, l'usage du français dans l'expression des sentiments est répandu chez les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa. Cela est lié au statut que lui accordent nos étudiants, une langue d'expression de sentiments par excellence. L'ensemble des enquêtés ont des attitudes positives envers cette langue en la considérant comme la langue qui permet le mieux l'expression de leurs sentiments dans toutes les situations.

A partir de là, nous pouvons dire que les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa construisent des représentations positives vis-à-vis de la langue française.

Il est établi à travers la deuxième partie de notre questionnaire que le français est la langue la plus utilisée pour l'expression des sentiments par les étudiants de l'université Béjaïa.

La section suivante se propose de se pencher sur le lexique utilisé dans l'expression des sentiments par une étude lexico-sémantique.

Section 3 :

Etude lexico-sémantique

Etude lexico-sémantique

Dans l'objectif de regrouper les mots français utilisés par nos informateurs et compte tenu de l'étendue du registre d'expression des sentiments, nous avons délimité notre étude au lexique de cinq états sentimentaux. Il s'agit du lexique de l'amour, de la colère, de la haine, du bonheur et de la tristesse.

Trois questions destinées à récolter l'ensemble des mots fréquents utilisés par nos enquêtés pour exprimer les 5 états sentimentaux (Amour, colère, haine, tristesse et bonheur) ont été formulées ainsi :

1. « Par quels autres termes peut-on exprimer le mot « hamlghk (em) » (minimum 3 mots) ? ».
2. « Ecrivez les mots français qui vous viennent à l'esprit pour exprimer votre sentiment de haine, de tristesse, et de colère (minimum 3 mots) ? ».
3. « Quelles sont les termes français qui peuvent décrire votre bonheur dans une situation donnée (minimum 3 mots) ? ».

1. Lexique utilisé pour exprimer le sentiment d'amour

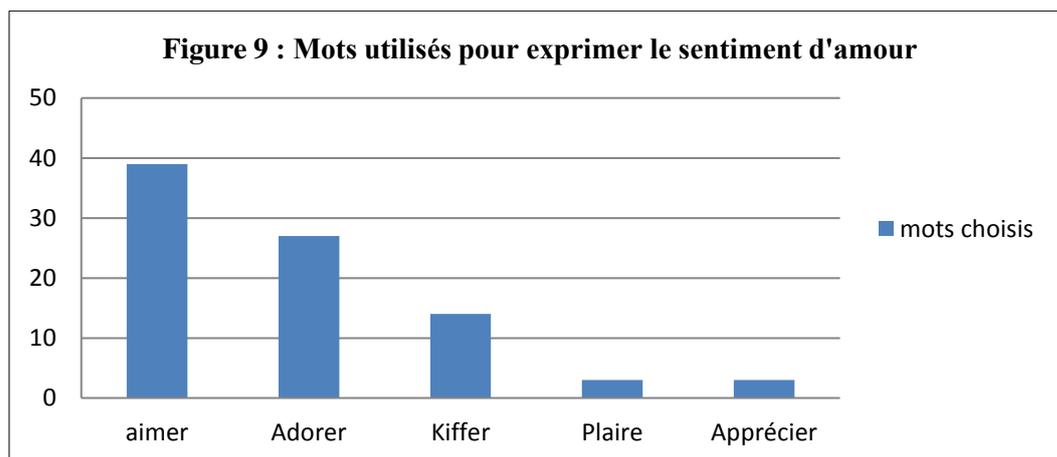
Ce lexique est recueilli à travers la première question : « Par quels autres termes peut-on exprimer le mot « hamlghk (em) » (minimum 3 mots) ? ». Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des réponses obtenues pour cette question.

Questionnaires	Réponses à la question N° 04
Questionnaire 01	aimer /kiffer
Questionnaire 02	aimer/ adorer/ plaie
Questionnaire 03	aimer/ adorer/ kiffer
Questionnaire 04	aimer
Questionnaire 05	aimer/adorer/apprécier
Questionnaire 06	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 07	aimer/adorer
Questionnaire 08	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 09	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 10	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 11	Aimer
Questionnaire 12	Aimer
Questionnaire 13	aimer
Questionnaire 14	aimer/kiffer
Questionnaire 15	aimer/adorer
Questionnaire 16	aimer
Questionnaire 17	aimer/adorer
Questionnaire 18	aimer/adorer

Etude lexico-sémantique

Questionnaire 19	aimer
Questionnaire 20	aimer/adorer
Questionnaire 21	aimer/adorer
Questionnaire 22	aimer
Questionnaire 23	aimer/adorer/ kiffer
Questionnaire 24	aimer
Questionnaire 25	aimer/adorer/plaire
Questionnaire 26	aimer
Questionnaire 27	aimer/adorer
Questionnaire 28	aimer/kiffer
Questionnaire 29	aimer/adorer
Questionnaire 30	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 31	aimer/kiffer/apprécier
Questionnaire 32	aimer/adorer /plaire
Questionnaire 33	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 34	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 35	aimer/adorer/apprécier
Questionnaire 36	aimer/adorer/kiffer
Questionnaire 37	Kiffer/adorer
Questionnaire 38	aimer/adorer
Questionnaire 39	aimer/adorer
Questionnaire 40	aimer/adorer/kiffer

Le graphe ci-dessous montre la fréquence des mots utilisés par les étudiants de Béjaïa pour l'expression du sentiment de l'amour.



- **Représentation tabulaire**

Mots	aimer	adorer	kiffer	plaire	apprécier
Nombre	39	27	14	3	3
Pourcentage	97,5%	67,5%	35%	7,5%	7,5%

Tableau 9 : Mots utilisés pour exprimer le sentiment d'amour

- **Description des données**

A la lecture de cette grille, nous avons remarqué que la fréquence du mot *aimer* est de 97,5%, avec un nombre de 39 enquêtés sur 40 qui déclarent l'utiliser, le mot *adorer* est utilisé à une fréquence de 67,5% correspondant au nombre de 27 informateurs sur 40. En revanche, les informateurs qui recourent au mot *kiffer* sont au nombre de 14 sur 40, égal à une fréquence de 35%. Tandis que l'utilisation des mots: *plaire* et *apprécier* restent très faible, 3 enquêtés sur 40 uniquement déclarent qu'ils les utilisent ce qui correspond à un taux de 7,5%.

- **Commentaire**

Les réponses recueillies nous montrent que le lexique utilisé par nos étudiants interrogés, dans l'expression du sentiment de l'amour est limité.

Nos informateurs n'ont mentionné souvent que deux mots alors que la question indique qu'il faut mentionner au moins 3 mots. Ce qui montre une pauvreté flagrante du vocabulaire chez nos enquêtés. Les mots familiers apparaissent comme méconnus de nos enquêtés comme le prouve l'usage du mot *kiffer* qui n'est utilisé que très peu.

2. Lexique utilisé pour les sentiments : de colère, de haine et de tristesse

La deuxième question tente de vérifier 3 vocabulaires différents, celui de la colère, de la haine et celui de la tristesse. Elle est formulée ainsi : « Ecrivez les mots français qui vous viennent à l'esprit pour exprimer votre sentiment de haine, de tristesse, et de colère (minimum 3mots) ? ».

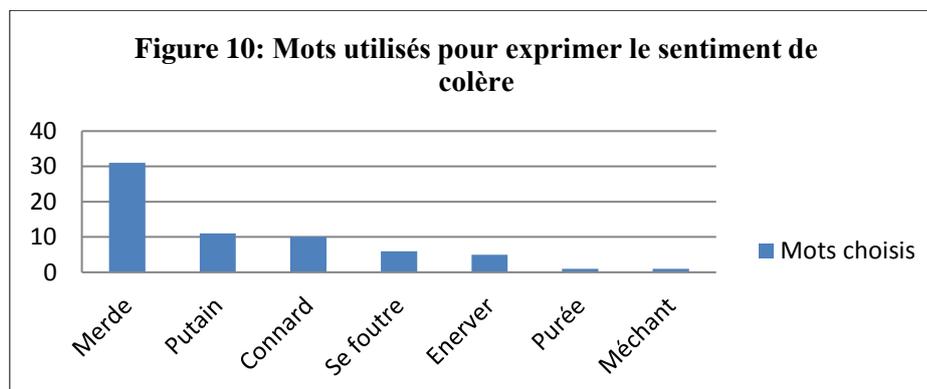
Etude lexico-sémantique

Lexique utilisé pour l'expression de la colère

Questionnaires	Réponses à la question N°05
Questionnaire 01	Colère : connard/ se foutre
Questionnaire 02	Colère : putain
Questionnaire 03	Colère : connard/putain/merde
Questionnaire 04	Colère : connard/putain/merde
Questionnaire 05	Colère : merde
Questionnaire 06	Colère : merde
Questionnaire 07	Colère : merde/connard
Questionnaire 08	Colère : merde/putain/se foutre
Questionnaire 09	Colère : merde/putain/connard
Questionnaire 10	Colère : connard
Questionnaire 11	Colère : merde
Questionnaire 12	Colère : merde
Questionnaire 13	Colère: se foutre
Questionnaire 14	Colère: se foutre/ merde/ énerver
Questionnaire 15	Colère: connard
Questionnaire 16	Colère: merde
Questionnaire 17	Colère: merde
Questionnaire 18	Colère: merde
Questionnaire 19	Colère: merde
Questionnaire 20	Colère: merde/putain
Questionnaire 21	Colère: merde
Questionnaire 22	Colère: merde
Questionnaire 23	Colère: énerver
Questionnaire 24	Colère: merde/putain
Questionnaire 25	Colère: merde/énervé
Questionnaire 26	Colère: merde
Questionnaire 27	Colère: merde/putain
Questionnaire 28	Colère: merde/se foutre
Questionnaire 29	Colère: merde
Questionnaire 30	Colère: merde
Questionnaire 31	Colère: méchant
Questionnaire 32	Colère: merde
Questionnaire 33	Colère: connard/merde
Questionnaire 34	Colère: merde/se foutre
Questionnaire 35	Colère: merde/putain/connard
Questionnaire 36	Colère: merde
Questionnaire 37	Colère: merde/putain/purée
Questionnaire 38	Colère: merde
Questionnaire 39	Colère: énerver/connard
Questionnaire 40	Colère: merde/putain/énervé

Etude lexico-sémantique

Le graphe et le tableau ci-dessous mesurent la fréquence des mots employés par nos informateurs pour exprimer leur colère.



- **Représentation tabulaire**

Mots	Merde	Putain	Connard	Se foutre	Enerver	Purée	Méchant
Nombre	31	11	10	6	5	1	1
Pourcentage	77,5%	27,5%	25%	15%	12,5%	2,5%	2,5%

Tableau 10 : Mots utilisés pour exprimer le sentiment de colère

- **Description du tableau**

A partir des réponses données suite à cette question, nous avons remarqué que c'est le mot *merde* qui revient le plus souvent avec 31 occurrences sur 40, soit un taux de 77,5%. D'autres étudiants, préfèrent exprimer leur colère avec les deux mots *putain* et *connard*, avec des pourcentages très proches, 27,5 sur 40 enquêtés pour le premier et 25% pour le deuxième, avec un nombre de 10 sur 40 enquêtés. Ils déclarent aussi utiliser le mot *se foutre* avec un taux de 15%, correspondant à 6 enquêtés sur 40 et le mot *énerver* avec un taux de 12,5%, correspondant à 5 enquêtés sur 40. Les deux mots *purée* et *méchant* sont utilisés avec un taux très faible, 2,5 % pour chacun.

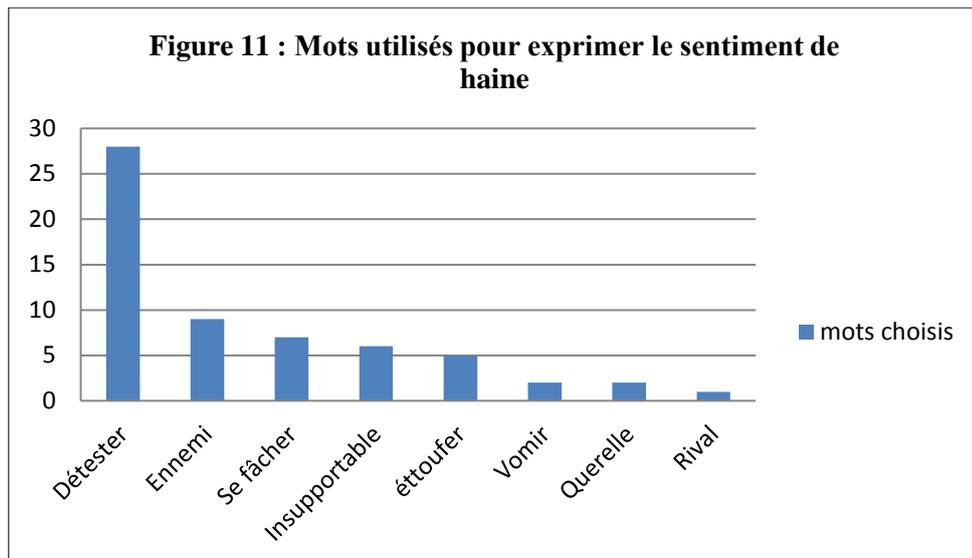
Lexique utilisé pour l'expression de la haine

Questionnaires	Réponses à la question N° 05
Questionnaire 01	Haine: ennemi / détester
Questionnaire 02	Haine: détester
Questionnaire 03	Haine: se fâcher

Etude lexico-sémantique

Questionnaire 04	Haine: insupportable
Questionnaire 05	Haine: étouffer
Questionnaire 06	Haine: insupportable/ennemi
Questionnaire 07	Haine: ennemi/rival
Questionnaire 08	Haine: vomir/détester
Questionnaire 09	Haine: ennemi
Questionnaire 10	Haine: se fâcher
Questionnaire 11	Haine: étouffer
Questionnaire 12	Haine: étouffer
Questionnaire 13	Haine: détester
Questionnaire 14	Haine: détester
Questionnaire 15	Haine: détester/se fâcher
Questionnaire 16	Haine: détester
Questionnaire 17	Haine: détester
Questionnaire 18	Haine: Vomir/ se fâcher
Questionnaire 19	Haine: se fâcher
Questionnaire 20	Haine: détester
Questionnaire 21	Haine: détester/ennemi
Questionnaire 22	Haine: détester
Questionnaire 23	Haine: détester
Questionnaire 24	Haine: détester/insupportable/querelle
Questionnaire 25	Haine: détester/ennemi
Questionnaire 26	Haine: détester
Questionnaire 27	Haine: insupportable
Questionnaire 28	Haine: ennemi/ se fâcher
Questionnaire 29	Haine: détester
Questionnaire 30	Haine: détester
Questionnaire 31	Haine: détester /étouffer
Questionnaire 32	Haine: détester
Questionnaire 33	Haine: détester
Questionnaire 34	Haine: détester/insupportable
Questionnaire 35	Haine: détester/ennemi
Questionnaire 36	Haine: détester
Questionnaire 37	Haine: détester/se fâcher
Questionnaire 38	Haine: détester
Questionnaire 39	Haine: détester
Questionnaire 40	Haine: détester/étouffer/ennemi

Le graphe et tableau suivants montrent la fréquence des mots utilisés par les étudiants de Béjaïa pour l'expression du sentiment de la haine.



- **Représentation tabulaire**

Mots	Détester	Ennemi	Se fâcher	Insupportable	étouffer	Vomir	Querelle	Rival
Nombre	28	9	7	6	5	2	2	1
Pourcentage	70%	22,5%	17,5%	15%	12,5%	5%	5%	2,5%

Tableau 11 : Mots utilisés pour exprimer le sentiment de haine

- **Description des données**

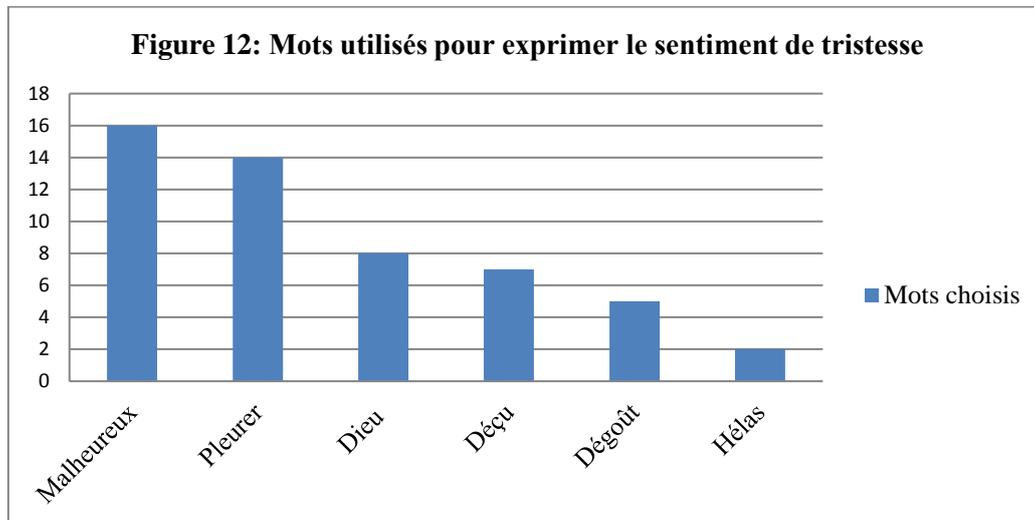
Comme le montre le tableau ci-dessus, les informateurs qui recourent au mot *détester* sont au nombre de 28 sur 40 enquêtés, égal à une fréquence de 70%. Le mot *ennemi* est utilisé à une fréquence de 22,5%, soit 9 enquêtés sur 40. Or, la fréquence du mot *se fâcher* est de 17,5%, soit un nombre de 7 sur 40 enquêtés. Par contre, les informateurs qui déclarent utiliser le mot *insupportable* sont au nombre de 6 sur 40 informateurs, égal à une fréquence de 15%. Le mot *étouffer* est utilisé à une fréquence de 12,5%, correspondant au nombre de 5 sur 40 enquêtés. Tandis que l'utilisation des mots : *vomir* et *querelle* est à hauteur de 5%, soit 2 informateurs sur 40, pour chacun d'eux. Le mot *rival* vient en dernière position, un seul enquêté sur 40, qui déclare l'utiliser, ce qui correspond à un taux de 2,5%.

Etude lexico-sémantique

Lexique utilisé pour l'expression de la tristesse

Questionnaires	Réponses à la question N° 05
Questionnaire 01	Tristesse: Déçu/pleurer
Questionnaire 02	Tristesse: malheureux
Questionnaire 03	Tristesse: malheureux /dégout
Questionnaire 04	Tristesse: malheureux
Questionnaire 05	Tristesse: mon Dieu
Questionnaire 06	Tristesse: malheureux
Questionnaire 07	Tristesse: déçu/dégout
Questionnaire 08	Tristesse: malheureux
Questionnaire 09	Tristesse: dégout
Questionnaire 10	Tristesse: malheureux
Questionnaire 11	Tristesse: pleurer
Questionnaire 12	Tristesse: mon Dieu
Questionnaire 13	Tristesse: déçu
Questionnaire 14	Tristesse: mon Dieu
Questionnaire 15	Tristesse: malheureux
Questionnaire 16	Tristesse: malheureux
Questionnaire 17	Tristesse: déçu/pleurer/Dégout
Questionnaire 18	Tristesse: pleurer
Questionnaire 19	Tristesse: malheureux
Questionnaire 20	Tristesse: mon Dieu
Questionnaire 21	Tristesse: pleurer
Questionnaire 22	Tristesse: pleurer/déçu
Questionnaire 23	Tristesse: malheureux
Questionnaire 24	Tristesse: malheureux
Questionnaire 25	Tristesse: pleurer/ dégoût
Questionnaire 26	Tristesse: pleurer
Questionnaire 27	Tristesse: malheureux
Questionnaire 28	Tristesse: mon Dieu
Questionnaire 29	Tristesse: pleurer
Questionnaire 30	Tristesse: pleurer
Questionnaire 31	Tristesse: malheureux
Questionnaire 32	Tristesse: malheureux
Questionnaire 33	Tristesse: déçu
Questionnaire 34	Tristesse: pleurer/hélas
Questionnaire 35	Tristesse: mon Dieu/pleurer
Questionnaire 36	Tristesse: pleurer/mon Dieu
Questionnaire 37	Tristesse: mon Dieu
Questionnaire 38	Tristesse: malheureux
Questionnaire 39	Tristesse: hélas/malheureux/ pleurer
Questionnaire 40	Tristesse: déçu/malheureux

Ci-dessous, nous avons rassemblé sous forme d'un graphe et d'un tableau l'ensemble du lexique utilisé par nos enquêtés pour l'expression de la tristesse.



- **Représentation tabulaire**

Mots	Malheureux	Pleurer	Dieu	Déçu	Dégoût	Hélas
Nombre	16	14	8	7	5	2
Pourcentage	40%	35%	20%	17,5%	12,5%	5%

Tableau 12 : Mots utilisés pour exprimer le sentiment de tristesse

- **Description tabulaire**

Comme le montre notre tableau, nous constatons que la fréquence du mot *malheureux* est de 40%, avec un nombre de 16 sur 40 enquêtés. Le mot *pleurer* est utilisé à une fréquence de 35%, ce qui correspond à 14 enquêtés sur 40. En revanche, nous avons remarqué qu'un nombre de 8 enquêtés sur 40 déclarent l'utilisation du mot *Dieu*, correspondant à un taux de 20%. Le mot *déçu* est utilisé à un taux de 17,5% avec un nombre de 7 sur 40 enquêtés. Les utilisateurs du mot *dégoût* sont au nombre de 5 sur 40 enquêtés, égal à une fréquence de 12,5%.

Au final, le mot *hélas* est utilisé seulement à une fréquence de 2%, un seul enquêté sur 40 qui déclare son utilisation.

- **Commentaire**

A travers l'ensemble des données obtenues, nous avons constaté que le lexique de nos informateurs est restreint, dans l'expression des trois états sentimentaux (colère, haine et tristesse). Même si la question exige d'indiquer au moins trois mots, les étudiants que nous avons interrogés n'ont mentionné souvent que deux mots.

Le registre soutenu de la langue française pour l'expression de la tristesse et de la haine n'apparaît presque pas chez les étudiants interrogés comme en témoigne l'usage du mot *hélas*, *rival* et *querelle* peu utilisés.

Pour la troisième question, nous avons recueilli les réponses suivantes :

3. Lexique utilisé pour l'expression du bonheur

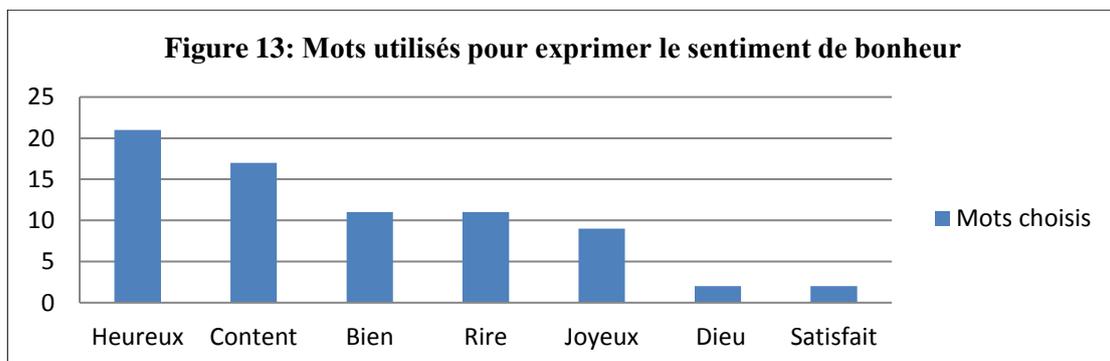
La deuxième question tente de vérifier le lexique utilisé pour l'expression de bonheur, elle est formulée ainsi : « Quelles sont les termes français qui peuvent décrire votre bonheur dans une situation donnée (minimum 3 mots) ? ». Le tableau ci-dessous regroupe l'ensemble des réponses obtenues pour cette question.

Questionnaires	Réponses à la question N° 06
Questionnaire 01	joyeux
Questionnaire 02	Heureux/rire
Questionnaire 03	Dieu/bien
Questionnaire 04	Bien/heureux
Questionnaire 05	satisfait
Questionnaire 06	Content/rire
Questionnaire 07	Joyeux /heureux
Questionnaire 08	heureux
Questionnaire 09	heureux/ satisfait
Questionnaire 10	bien
Questionnaire 11	content/bien
Questionnaire 12	heureux/bien
Questionnaire 13	rire
Questionnaire 14	Content/heureux/ bien
Questionnaire 15	rire
Questionnaire 16	Dieu
Questionnaire 17	Heureux
Questionnaire 18	content
Questionnaire 19	heureux
Questionnaire 20	rire

Etude lexico-sémantique

Questionnaire 21	Joyeux
Questionnaire 22	content/satisfait/bien
Questionnaire 23	heureux/ bien
Questionnaire 24	heureux
Questionnaire 25	content/heureux/joyeux
Questionnaire 26	rire
Questionnaire 27	heureux/content
Questionnaire 28	joyeux/content
Questionnaire 29	Content
Questionnaire 30	heureux/ bien/rire
Questionnaire 31	heureux/content/joyeux
Questionnaire 32	heureux/rire
Questionnaire 33	content/ bien
Questionnaire 34	heureux/ bien/content
Questionnaire 35	heureux/content/joyeux
Questionnaire 36	content/joyeux
Questionnaire 37	heureux/content/rire
Questionnaire 38	content/rire
Questionnaire 39	heureux/content/joyeux
Questionnaire 40	heureux/rire

Le graphe et tableau ci-dessous montrent la fréquence des mots utilisés par les étudiants de Béjaïa pour l'expression du sentiment de bonheur.



- **Représentation tabulaire :**

Mots	Heureux	Content	Bien	Rire	Joyeux	Dieu	Satisfait
Nombre	21	17	11	11	9	2	2
pourcentage	52,5%	42,5%	27,5%	27,5%	22,5%	5%	5%

Tableau 13: Mots utilisés pour exprimer le sentiment de bonheur

- **Description des données**

Comme le présente notre tableau, l'utilisation du mot *heureux* est égale à une fréquence de 52,5%, correspondant au nombre de 21 sur 40 enquêtés, le mot *content* est utilisé à un taux de 42,5% correspondant au nombre de 17 sur 40 enquêtés.

Par contre, l'utilisation des mots : *bien* et *rire* est identique, 11 sur 40 informateurs, déclarent qu'ils l'emploient, soit un taux de 27,5% pour chacun d'eux. En revanche, les utilisateurs du mot *joyeux* sont au nombre de 9 sur 40 informateurs, ce qui correspond à une fréquence de 22,5%.

Au final, l'utilisation des mots *Dieu* et *satisfait* est faible, elle correspond à une fréquence de 5%, soit 2 enquêtés sur 40 déclarent son utilisation pour chacun d'eux.

- **Commentaire**

Les réponses recueillies montrent que les étudiants interrogés ont un lexique réduit pour l'expression du sentiment de bonheur, malgré que notre question exige au moins trois mots au minimum

- **Synthèse 3**

A partir de ce qui a été dit par nos informateurs, nous pouvons donc retenir que le lexique du français algérien, dans le registre de sentiments est très restreint, pourtant les questions indiquent aux enquêtés de mentionner trois mots au minimum, pour chaque état sentimentaux, mais certains d'entre eux n'ont transcrit que deux mots pour chaque question. Cela montre une réelle pauvreté du lexique chez les étudiants interrogés.

Nous constatons aussi que le registre familier quant à l'expression de l'amour est méconnu, ainsi que pour le registre soutenu quant à l'expression de la tristesse et de la haine.

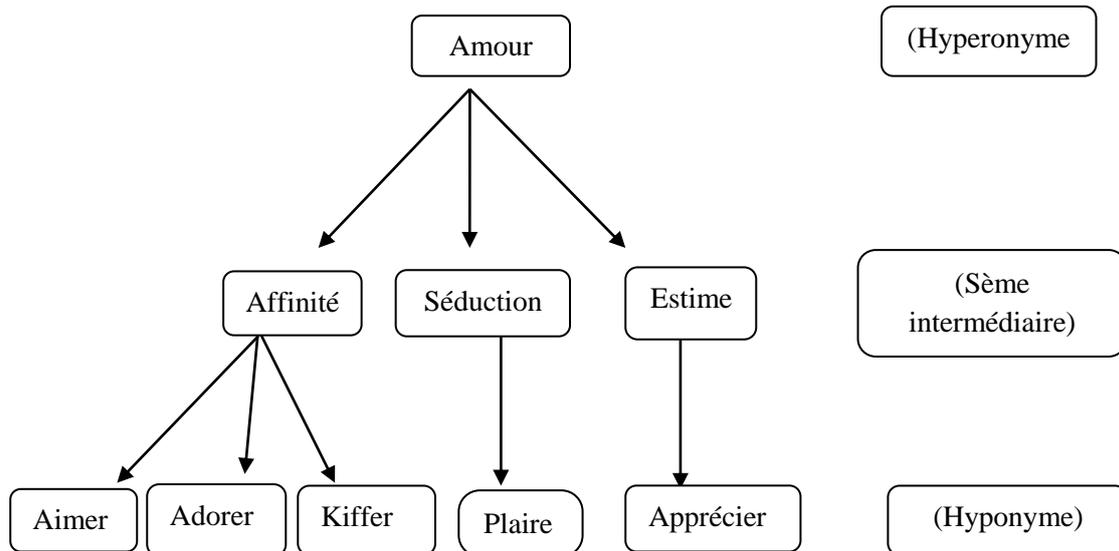
4. Représentation sémantique du lexique des sentiments

Les résultats obtenus, nous ont permis de délimiter notre arbre sémantique, en évoquant les mots répétitifs, adoptés dans l'usage du français algérien, dans lequel nos

enquêtés se servent pour exprimer leurs différents sentiments. Pour cela nous avons mis l'accent sur les termes ayant plus de 5% au total.

Donc, la présentation de notre arbre sémantique se forme de manière suivante

4.1. Arbre sémantique propre au lexème *amour*

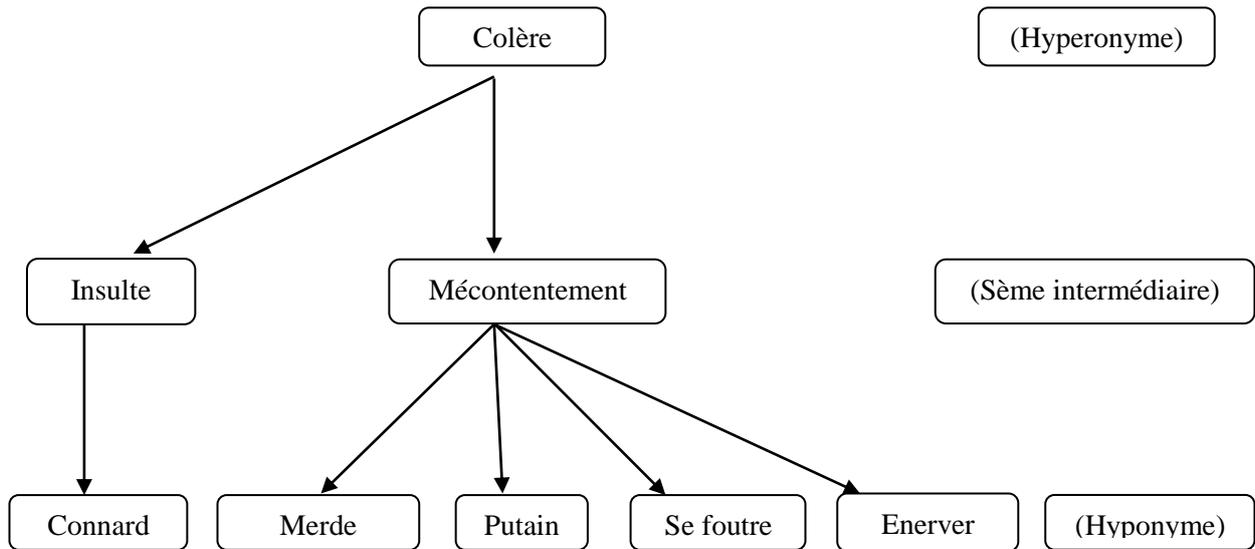


Nous remarquons bien que nos enquêtés utilisent souvent les mêmes unités lexicales pour exprimer le sentiment de l'amour. A travers l'analyse des représentations sémantiques de ces mots, nous avons pu détecter un ensemble de sèmes intermédiaires, qui sont en relation avec le contexte étudié. Comme le présente notre arbre sémantique, le sème intermédiaire *affinité* regroupe les mots suivants : *aimer*, *adorer* et *kiffer*. Le mot *plaire* est classé dans le sème intermédiaire *séduction*. Tandis que le mot *apprécier* il est rangé sous le sème intermédiaire *estime*.

Du point de vue du contexte, le sémème *amour* est hyperonyme qui englobe l'ensemble des unités lexicales suivantes : *aimer*, *adorer*, *kiffer*, *plaire* et *apprécie* considérés comme des hyponymes.

Nous voulons signaler que dans certaines situations, le mot *adorer* peut se référer à la métaphysique, aux sentiments de spiritualité, l'adoration de Dieu, c'est-à-dire qu'il porte une sémantique plus chargée que le mot *aimer*.

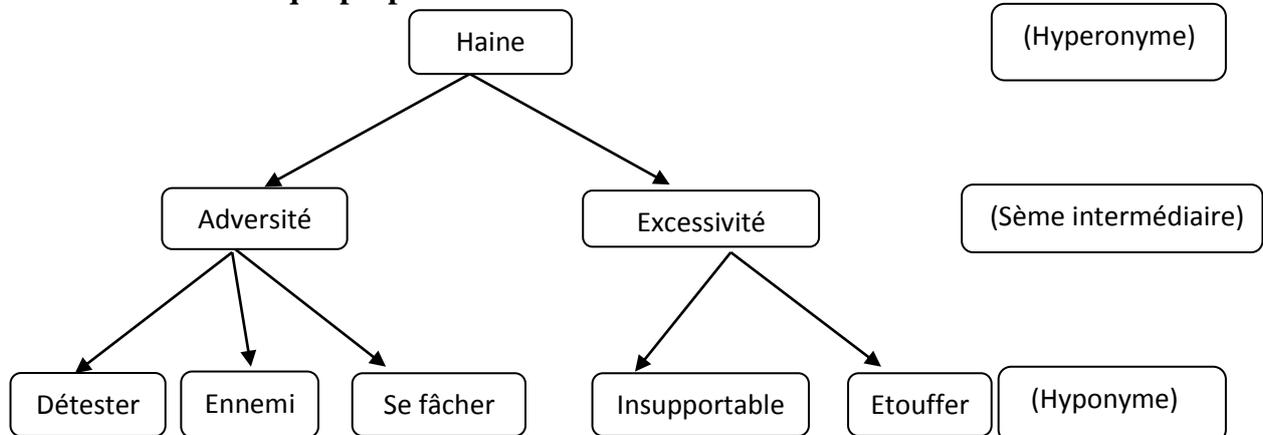
4.2. Arbre sémantique propre au lexème *colère*



Dans le cadre d'expression du sentiment de *colère*, nos informateurs optent souvent pour les mêmes unités lexicales. A l'issue de l'analyse de ces mots, nous avons pu dégager certains sèmes intermédiaires tout en prenant le contexte de la question. Deux sèmes intermédiaires ont été dégagés, le sème *insulte* et le sème *mécontentement*. Le sème *insulte* est exprimé par le mot *connard*. Il permet à nos informateurs de critiquer et de moquer une personne. Les mots *merde*, *putain*, *se foutre* et *énervé* sont rangés sous le sème *mécontentement*.

A partir de cet arbre sémantique, nous constatons bien que le sémème *colère* considéré comme hyperonyme regroupe les unités lexicales *connard*, *merde*, *putain*, *se foutre* et *énervé* considérés comme hyponymes.

4.3. Arbre sémantique propre au lexème *haine*



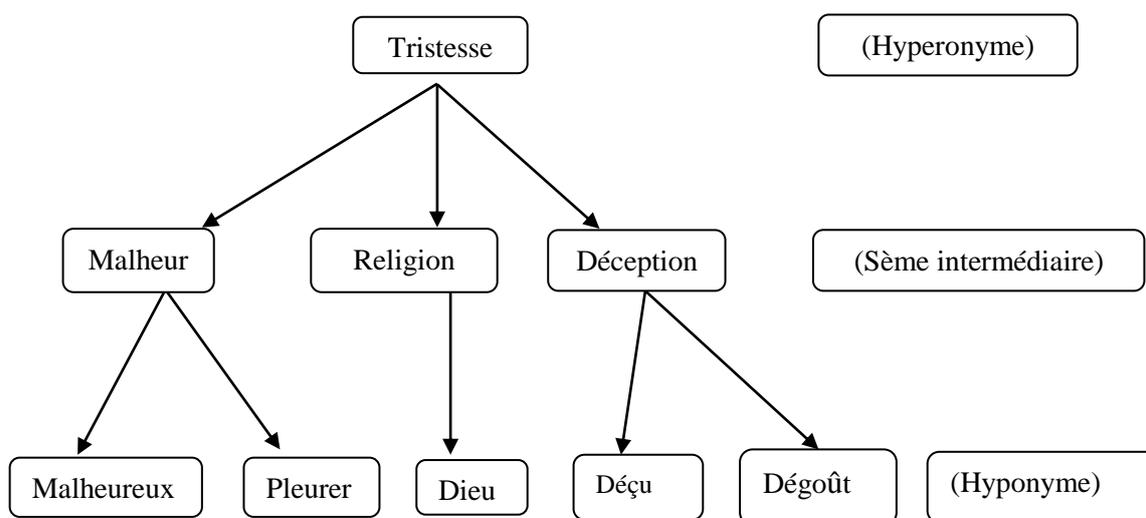
Etude lexico-sémantique

La communauté estudiantine kabylophone exprime leur haine en éprouvant un sentiment excessif et négatif. Cela révèle que les considérations idéologiques de nos enquêtés sont liées à d'autrui.

Comme l'indique l'arbre ci-dessus, les étudiants interrogés recourent souvent aux mêmes unités lexicales, nous avons remarqué qu'il existe une certaine relation intime entre les mots utilisés, ce qui nous a laissé insérer deux sèmes intermédiaires. Le sème *excessivité* est exprimé par l'emploi des deux mots : *insupportable* et *étouffer*, cela explique que nos informateurs éprouvent une certaine exagération. Les mots *détester*, *ennemi* et *se fâcher* sont classés dans le sème *adversité*.

En somme, selon nos informateurs, le lexème *colère* est un hyperonyme qui regroupe les hyponymes suivants : *insupportable*, *étouffer*, *détester*, *ennemi* et *se fâcher*.

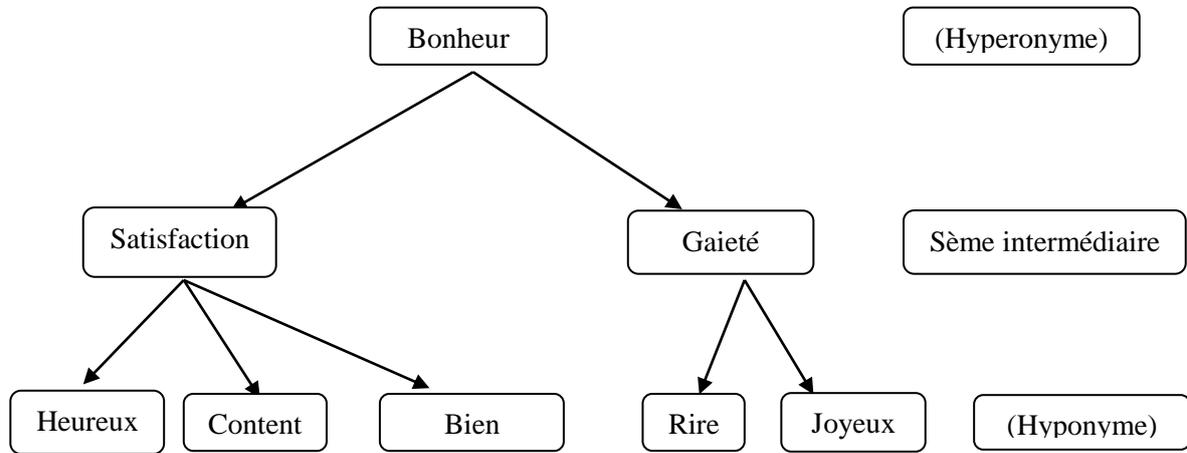
4.4. Arbre sémantique propre au lexème *tristesse*



En fonction du contexte d'expression de tristesse, nous avons pu remarquer que les unités lexicales utilisées par nos informateurs expriment du désespoir et le recours à la spiritualité divine. En effet, nous avons regroupé les deux mots : *pleurer* et *malheureux* dans le sème intermédiaire *malheur*. Le sème *religion* est exprimé par le mot *Dieu*, nos informateurs font appel à celle-ci dans le but de chercher de l'aide et du réconfort. Tandis que le sème *déception* est exprimé par son adjectif *déçu* et le substantif *dégoût*.

Comme notre arbre sémantique le présente, le lexème *tristesse* est un hyperonyme qui englobe les hyponymes suivants : *malheureux*, *pleurer*, *Dieu*, *déçu* et *dégoût*.

4.5. Arbre sémantique propre au lexème *bonheur*



Partant de l'arbre sémantique ci-dessus, nous constatons bien que les mots choisis reposent sur une idéologie favorable, cette dernière traduit la bonne humeur et le bien-être. A travers l'analyse des mots utilisés par nos informateurs, nous avons pu dégager que le sème intermédiaire *satisfaction* est exprimé par l'emploi du mot *heureux* et *content* et *bien*. Le choix de ces unités lexicales explique qu'ils éprouvent un sentiment de plaisir et de contentement. Nous avons également classé les deux mots : *rire* et *joyeux* dans le sème *gaieté*, celui-ci indique que nos enquêtés manifestent de la joie et l'éclat de rire.

A partir de cela, nous avons conclu que le lexème *colère* est l'hyperonyme d'*heureux*, *content*, *bien*, *rire*, ainsi que *joyeux* considérés comme hyponymes.

• Synthèse 4

Après avoir schématisé les arbres sémantiques propres aux expressions de sentiments chez les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa (Campus Aboudaw), nous avons déterminé que le lexique des informateurs reflète certaines idées propres à chaque contexte et situation.

Par ailleurs, nous avons constaté qu'il existe une certaine particularité sémantique dans le lexique de nos enquêtés, en fonction du référent, nous pouvons clairement interpréter un modèle de pensée appartenant à nos enquêtés.

Il est important de signaler que nous avons fait appel à certains dictionnaires, dans le but de détecter les relations qui existent entre les mots choisis par nos informateurs, pour cela, nous avons opté pour le dictionnaire Larousse⁶¹, le dictionnaire de poche⁶² et le dictionnaire Hachette⁶³.

En somme, nous pouvons dire que le champ de pratique de la langue française dans le cadre de l'expression des sentiments fait penser à une sorte de représentation ontologique propre à ce domaine.

Conclusion partielle

Ce chapitre analytique visant à mettre en lumière l'ensemble des interrogations que nous avons soulevé tout au long de notre étude.

Nous avons essayé d'apporter des éléments de réponses à notre problématique, en se focalisant d'une part, sur l'analyse sociolinguistique et d'autre part sur l'étude lexico-sémantique grâce aux réponses obtenues.

Au cours de ce chapitre, nous avons tenté de décrire notre cadre d'étude, en indiquant le lieu d'enquête, la population interrogée, le terrain d'enquête et le plan d'échantillonnage, etc.

A partir de notre analyse, il en ressort que le français est indispensable dans la vie quotidienne de la communauté estudiantine des kabylophones, précisément, dans le cadre d'expression de sentiments. Son usage s'explique par les attitudes et les représentations favorables que nos informateurs construisent vis-à-vis de la langue française, jugée comme langue utile. Elle présente une charge sémantique élevée même si nos informateurs ont manifesté un usage limité du lexique.

De plus, nous avons présenté le lexique du français algérien sous forme d'un arbre sémantique, relatif à chaque sentiment.

Il est important de souligner que nous avons limité notre étude de l'usage du français pour l'expression des sentiments à cinq arbres sémantiques uniquement, vu la largeur de ce domaine et le temps très court qui nous a été imparti pour la réalisation de ce présent travail.

⁶¹ Dictionnaire de français, Edition Larousse, France, 2005.

⁶² Dictionnaire de poche, Edition Dar El-Chimal, Liban, 2006.

⁶³ Dictionnaire Hachette, Edition Hachette, Paris, 2012.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au début de notre recherche, nous avons suggéré un ensemble d'hypothèses à la problématique que nous avons formulée. Il s'agissait de porter un regard curieux sur l'usage du français algérien chez les étudiants kabylophones de l'université de Béjaïa pour l'expression de leurs sentiments.

Pour ce faire, nous avons devisé notre travail en deux grands chapitres, le premier est consacré au volet théorique. Nous avons jugé qu'il est nécessaire de saisir certains aspects conceptuels, qui s'inscrivent d'une part dans la cadre linguistique et d'autre part dans le cadre sociolinguistique.

Le second chapitre représente le volet pratique de notre étude. Nous l'avons consacré à l'analyse des données, aux traitements des statistiques, à l'étude des représentations du lexique des sentiments, etc.

En effet, L'étude de l'usage des langues dans l'expression des sentiments est une étude transversale ou se mêlent linguistique, sociologie, psychologie, etc. Faute de temps, nous nous sommes contentés dans notre travail de recherche à deux types d'analyses sociolinguistique et lexico-sémantique. Nous nous sommes basée, pour mener à bien notre travail sur la méthode de l'enquête par questionnaire qui est une méthode de recueil d'information collective et quantitative. Nous avons ensuite procédé au dépouillement et à la description statistique des données. Par l'analyse sociolinguistique, nous avons voulu répondre à plusieurs interrogations autour de l'usage des langues par les étudiants de Béjaïa pour l'expression de leurs sentiments. L'une des questions à laquelle nous nous sommes attachée à apporter des éléments de réponses porte sur la fréquence d'usage de chaque langue. Les réponses a cette question ont désigné la langue française comme langue de sentiments par excellence, que son usage soit délibéré ou inconscient. Derrière le choix des étudiants du français comme langue des sentiments, notre analyse sociolinguistique donne plusieurs motivations. Elles sont principalement, comme l'expliquent l'ensemble de l'échantillon, liées à la richesse de la langue française, lexicale et sémantique. Les représentations que font les étudiants de Béjaïa de la langue française ont été explorées, elles montrent toutes un attachement indéfectible à cette langue notamment quant il s'agit de l'expression des sentiments. Le français est considéré par notre échantillon comme une langue qui garantit la transmission du message, qui est jugée comme le moyen le plus adapté pour l'expression de sentiments. La majorité des réponses recueillies indiquent des attitudes et des représentations favorables à l'égard de la

Conclusion générale

langue de Molière. Sur le plan linguistique, nous avons opté pour une analyse lexico-sémantique dans l'objectif d'évaluer l'étendue du lexique utilisé et par là de définir la structure du domaine d'expression des sentiments chez nos enquêtés. Nous considérons le lexique utilisé par notre échantillon comme un ensemble structuré sous différents sèmes et sémèmes. Il ressort de notre enquête que l'usage du français algérien dans le cadre d'expression des sentiments est non seulement particulier par son lexique, mais aussi limité par les champs sémantiques couverts. L'usage du registre familier pour l'expression des sentiments reste très faible chez nos étudiants avec cependant la présence de références religieuses.

Pour terminer, il convient de signaler que notre travail ouvre des perspectives intéressantes dans ce domaine en élargissant notamment l'échantillon et en prenant en compte d'autres paramètres comme celui de la pudeur. L'utilisation d'une langue pour l'expression des sentiments peut être un indicateur de la place d'une langue dans une société donnée. Il serait aussi pertinent d'ouvrir une perspective sur l'analyse de la grammaire utilisée dans l'expression des sentiments. Une description d'une éventuelle grammaire locale complétera les résultats obtenus par notre analyse lexico-sémantique.

Références bibliographiques

Articles et ouvrages

1. AREZKI.A, « *le rôle et la place du français dans le système éducatif algérien* », Université A.MIRA, Bejaia, Algérie, 2007.
2. ANTONIN.C, « *Étude sur Samuel Vincent et sa théologie* », Edition Lausanne, imprimerie Georges BRIDEL, Suisse, 1863.
3. AKOUN.A et P.ANSART, « *Dictionnaire de la sociologie* », Le Robert, Edit Seuil, Paris, 1999.
4. BENRABAH.M, « *Langue et pouvoir en Algérie* », Editions Segquier, Paris, 1999.
5. BOLLINGER.D, « *aspect of language* », Edition Brace and World, New York et al, Harcourt, 1968, cité par Alain Polguère, « *Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales* », les presses de l'université de Montréal, Canada, 1959.
6. BOYER.H, cité par F.CHERIGUEN, « *Les enjeux de la nomination des langues de l'Algérie contemporaine* », Edit Harmattan, Paris, 2007.
7. BENRABAH.M, « *Langue et pouvoir en Algérie* », Editions Segquier, Paris, 1999.
8. BLANCHET.P, « *La linguistique de terrain, méthode et théorie* », presses universitaire Rennes, France, 1997.
9. BAYLON.C, « *Sociolinguistique, société, langue et discours* », Nathan Université, Paris, 1996.
10. CALVET.L.J et P.DUMONT, « *L'enquête sociolinguistique* », Edition l'harmattan, Paris, 1999.
11. CALVET.L.J, « *La sociolinguistique, que sais-je ?* », Edit PUF, Paris, 1993.
12. Calvet. L.J, « *Les voix de la ville : introduction à la sociolinguistique urbaine* », Edition Payot, Paris, 1994.
13. CHARAUDEAU.P, Dominique MAINGUENEAU, « *Dictionnaire d'Analyse du Discours* », Edition Seuil, 2002.
14. CHAKER.S, « *manuel de linguistique berbère* », Edition Bouchéne, Alger, 1991.
15. CHIBANE.R, « *Etude des attitudes et de la motivation des lycées de la ville de Tizi-Ouzou à l'égard de la langue française : cas des élèves du lycée de Lala Fatma N'soumer* », mémoire de magistère, Université de Tizi-Ouzou, 2009.

16. Dictionnaire de français, Edition Larousse, France, 2005.
17. Dictionnaire de poche, Edition Dar El-Chimal, Liban, 2006.
18. Dictionnaire Hachette, Edition Hachette, Paris, 2012.
19. DUBOIS.J & Al, « *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* », Larousse, Paris, 1994.
20. DUMONT.P et MAURER.B, « *Sociolinguistique du Français en Afrique francophone* », EDICEF/AUPELF, Paris, 1995.
21. EVENO.P, « *L'Algérie* », Le Monde des Editions, Paris, 1994.
22. FRANCARD.M, « *Insécurité linguistique* », cité par M-L MOREAU, « *Sociolinguistique. Concept de base* », Edit Mardaga, Bruxelles, Belgique, 1997.
23. GUMPERZ.J.J, « *La sociolinguistique interactionnelle : Approche interprétative* », Edit L'Harmattan, Paris, 1983.
24. GRANDGUILLAUME.G, « *Arabisation et politique linguistique au Maghreb* », Edition Maisonneuve et Larose, Paris, 1983.
25. GARDES-TAMINE.J. « *La Grammaire. 1/ Phonologie, morphologie, lexicologie* », Edition Armand Colin, Paris, 1990.
26. GHIGLIONE.R et MATALON.B, « *les enquêtes sociologiques, théorie et pratique* », Edition Armand Colin, Paris, 1978.
27. LEHMAN.A, MARTIN-BERTHET.F, « *Introduction à la lexicologie. Sémantique et Morphologie* », Edition Armand Colin, Paris, 2005.
28. LABOV.W, « *sociolinguistique* », Ed de Minuit, Paris, 1976.
29. MACKKEY .W, « *langue maternelle, langue première, langue étrangère* », cité par MOREAU Marie-Louise (et al), *Sociolinguistique, les concepts de base*, Edit Margada, Sprimont, 1997.
30. MOUSSY.C, « *les problèmes de synonymie en Latin* », Edition presse universitaire de la Sorbonne, Paris, 1992.
31. POLGUERE.A, « *Lexicologie et sémantique lexicale: notions fondamentales* », les presses de l'université de Montréal, Canada, 1959.
32. REY-DEBOVE.J, cité par Dalila KAABACHE, « *les variations linguistiques des parlars comme source de problèmes d'intercompréhension : cas des étudiants de l'université de Sétif* », Université de Batna, 2010.

33. SCHWARZE.C, « *Introduction à la sémantique lexicale* », Edit Tubingen : Narr, Allemagne, 2001.
34. SEBAA.R, « *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée* », Edition dar el gharb, 2002.
35. SAUSSURE.F, « *Cours de linguistique générale* », Ed Talantikit, Béjaïa, 2002.
36. SMITH.A, « *théorie des sentiments moraux ou essai analytique* », Guillaumin et C^{le}, LIBRAIRES, Paris 1860.
37. TALEB-IBRAHIMI.K, « *De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens. De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme* », Université de Grenoble 3, France, 1998.

Références sitographiques

1. Article 3 Bis de l'avant-projet de constitution, in : www.tsa-algerie.com/20160105/contitution/, consulté le : 24/12/2016.
2. BRAUDEAU.M, « *Polysémie* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/polysemie/>, consulté le 3 février 2017.
3. DUBOIS.P, « *Connotation* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/connotation/>, consulté le 3 février 2017.
4. FUCHS.C, « *LINGUISTIQUE - Domaines* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines>, consulté le 6 février 2017.
5. GUMPERZ.J.J, cité par M.Z. ALI BENCHERIF, « *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés* », Université de Tlemcen, in : [http : tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../ Thèse de doctorat_ Ali-Bencherif, 2007, P.45-51](http://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../Thèse_de_doctorat_Ali-Bencherif_2007_P.45-51). Consulté le : 15/02/2017.
6. PETITJEAN.C, « *Les représentations linguistiques et plurilinguisme* », Université de Provence-Aix-Marseille 1 ; Université de Neuchâtel, 2009, in : [Https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00442502](https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00442502), Consulté le : 14/03/2017.

7. POPLACK.P, cité par M.Z. ALI BENCHERIF, « *L'alternance codique arabe dialectal/ français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés* », Université de Tlemcen, in : [Htts://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../ Thèse de doctorat_ Ali-Bencherif, 2007, P.48](https://tel.archives-ouvertes.fr/docs/00/.../Thèse_de_doctorat_Ali-Bencherif_2007_P.48), Consulté le : 25/02/2017.
8. SEBAA.R, « *Culture et plurilinguisme en Algérie* » in <http://www.inst.at/trans/13Nr/sebaa13.htm>, consulté le 10/02/2017.
9. TABOURET-KELLER, GARDNER-CHLOROS, « *Plurilinguisme* », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], in : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/plurilinguisme/>, consulté le 10 mars 2017.

Table des matières

Table des matières

Introduction générale.....	6
Préliminaires	7
1. Motivation du choix de recherche	8
2. Problématique	8
3. Hypothèses.....	9
4. Corpus et méthodologie de recherche	10
Chapitre 1 : Cadre conceptuel	11
Introduction partielle.....	12
1. Qu'est ce qu'un sentiment ?.....	12
2. Cadre linguistique... ..	13
2.1. La notion du signe linguistique	13
2.2. La sémantique lexicale.....	14
2.2.1. La relation du sens linguistique avec le contexte social.....	15
2.2.2. Les relations en sémantique lexicale.....	16
2.2.3. La relation hiérarchique (relation verticale).....	16
2.2.3.1.Hyperonyme /Hyponyme.....	16
2.2.4. La relation d'équivalence (relation horizontale).....	17
2.2.4.1.Synonymie.....	17
2.2.4.2.Monosémie /Polysémie.....	18
3. Cadre sociolinguistique.....	19
3.1.Le contexte sociolinguistique en Algérie.....	19
3.2. Les langues en Algérie	20
3.2.1. L'arabe.....	20
3.2.2. Le berbère (tamazight)	21
3.2.3. Le français.....	22
3.2.4. L'anglais.....	23
3.3.Contact de langues et ses phénomènes.....	23
3.3.1. Bilinguisme/Plurilinguisme.....	25
3.3.2. Mélange de langues (code mixing).....	26
3.3.3. Alternance codique (code switching).....	26
3.4. Les attitudes et les représentations.....	27
3.4.1. Les attitudes.....	28

3.4.2. Les représentations.....	28
3.5. Les préjugés et les stéréotypes.....	29
3.6. L'insécurité linguistique	30
Conclusion partielle.....	31
Chapitre 2 : Analyse des données	32
Introduction partielle.....	33
1. Cadre méthodologique.....	33
1.1.Lieu d'enquête.....	33
1.2.Population d'enquête.....	34
1.3.La méthode et technique d'enquête.....	34
1.3.1. Questionnaire	34
1.3.2. Description du questionnaire.....	34
Section 1 : Plan d'échantillonnage.....	37
1. Identification des enquêtés.....	38
1.1.Sexe des informateurs.....	38
1.2. Age des informateurs	39
1.3.Langues parlées des informateurs.....	40
1.4.Niveau d'études des informateurs.....	43
Synthèse 1.....	45
Section 2 : Analyse sociolinguistique des données.....	46
1. L'usage des langues chez les kabylophones dans le cadre d'expression des sentiments.....	47
2. Regard analytique du recours à la langue française pour l'expression des sentiments.....	49
3. Les raisons du recours à la langue française pour l'expression des sentiments.....	52
4. Le rôle du français dans l'expression des sentiments.....	54
Synthèse 2.....	60
Section 3 : Etude lexico-sémantique.....	61
2. Lexique utilisé pour exprimer le sentiment d'amour.....	62
3. Lexique utilisé pour les sentiments : de colère, de haine et de tristesse.....	64
4. Lexique utilisé pour exprimer le sentiment du bonheur.....	71
Synthèse 3.....	73
5. Représentation du lexique des sentiments	73
5.1.Arbre sémantique propre au lexème amour.....	74
5.2.Arbre sémantique propre au lexème colère	75

5.3. Arbre sémantique propre au lexème <i>haine</i>	75
5.4. Arbre sémantique propre au lexème <i>tristesse</i>	76
5.5. Arbre sémantique propre au lexème <i>bonheur</i>	77
Synthèse 4	77
Conclusion partielle	78
Conclusion générale	79
Références bibliographiques	82
Annexes	

Annexes

**Ce questionnaire est strictement anonyme, vous participez à un travail d'analyse
sémantique et sociolinguistique**

FICHE SIGNALITIQUE

Age :

Sexe : **masculin** **féminin**

Langue maternelle :

Langues parlées:.....

Niveau d'étude :.....

1- Quelle langue utilisez-vous pour exprimer vos différents sentiments ?

.....

2- Si vous utilisez le français, pour quel besoin vous le faites :

-Volontairement

 Pourquoi

.....

.....

-Inconsciemment

3- Dans certains cas, qu'est ce qui vous laisse employer la langue française dans l'expression de vos sentiments ?

.....

4- Par quels autres termes français peut-on exprimer le mot « hamlaghk (em) » (minimum 3 mots)?

.....

5- Ecrivez les mots français qui vous viennent à l'esprit pour exprimer votre sentiment de haine, de tristesse et de colère (minimum 3 mots)?

Colère (insultes,...) :.....

Haine (conflit,...) :

Tristesse (décès, rupture,...):.....

6- Quelles sont les termes français qui peuvent décrire votre bonheur dans une situation donnée (minimum 3 mots)?

.....

.....

7- Pensez-vous que le français est une langue facilitant l'expression de sentiments ?

Oui

non

8- Une personne chère à votre cœur vous manque, utilisez-vous l'expression «je souffre», ou recourez-vous à votre langue maternelle, en employant le mot «ntteregh» afin de traduire ce que vous ressentez ?

.....

Pourquoi ?

.....

.....

Liste des figures

Liste des figures	Titres	Pages
Figure 01	Taux de sexe des informateurs	38
Figure 02	Age des informateurs	49
Figure 03	Nombre des langues parlées chez les informateurs	41
Figure 04	Niveau d'études de nos informateurs	44
Figure 05	Usage des langues dans l'expression des sentiments	48
Figure 06	Le besoin du recours dans l'expression des sentiments	51
Figure 07	Le rôle du français dans l'expression des sentiments	56
Figure 08	Recours des locuteurs pour exprimer un manque	59
Figure 09	Mots utilisés pour exprimer le sentiment d'amour	63
Figure 10	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de colère	66
Figure 11	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de haine	68
Figure 12	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de tristesse	70
Figure 13	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de bonheur	72

Liste des tableaux

Liste des tableaux	Titres	Pages
Tableau 01	Nombre et pourcentage des enquêtés selon le sexe	38
Tableau 02	Nombre et pourcentage des enquêtés selon l'âge	39
Tableau 03	Langues parlées selon le sexe	42
Tableau 04	Répartition des enquêtés selon le niveau d'études	44
Tableau 05	Usage des langues dans l'expression des sentiments.	48
Tableau 06	Motifs du recours au français dans l'expression des sentiments	51
Tableau 07	Le rôle du français dans l'expression des sentiments	56
Tableau 08	Recours des locuteurs pour exprimer un manque	59
Tableau 09	Mots utilisés pour exprimer le sentiment d'amour	64
Tableau 10	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de colère	66
Tableau 11	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de haine	68
Tableau 12	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de tristesse	70
Tableau 13	Mots utilisés pour exprimer le sentiment de bonheur	72

Résumé

Le français occupe une place prépondérante dans le quotidien des Algériens et ce dans tous les domaines. Son usage se fait sentir partout où la communication se veut riche et claire. C'est le constat qui ressort de ce travail de recherche qui montre une tendance franche à l'usage de la langue de Molière dans l'expression des sentiments. L'échantillon pris pour notre enquête en l'occurrence celui des étudiants de l'Université de Béjaïa n'est certainement pas représentatif de toute la population kabylophone, mais donne quand même des signes clairs confortant la première place qu'occupe le français chez cette population notamment pour l'expression de ses sentiments. En effet, Les représentations construites par les enquêtés autour du français sont toutes favorables et les motivations derrière le choix de cette langue sont multiples. 'Langue très riche par son lexique' pour certains, 'langue permettant une communication claire et sans faille' pour les autres, l'ensemble de l'échantillon s'accorde à dire que le français est 'la langue des sentiments par excellence'. En conclusion, notre recherche place le français comme langue alternative à la langue kabyle pour l'expression des sentiments chez les kabylophones et ouvre des perspectives intéressantes dans ce domaine.

Mots-clés : sociolinguistique, lexico-sémantique, français, enquête, sentiments.